BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3997 du Mardi 1er Septembre 2020 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

OBSEQUES DE PASCAL LISSOUBA

L'ancien Président inhumé provisoirement en France

(P.3)

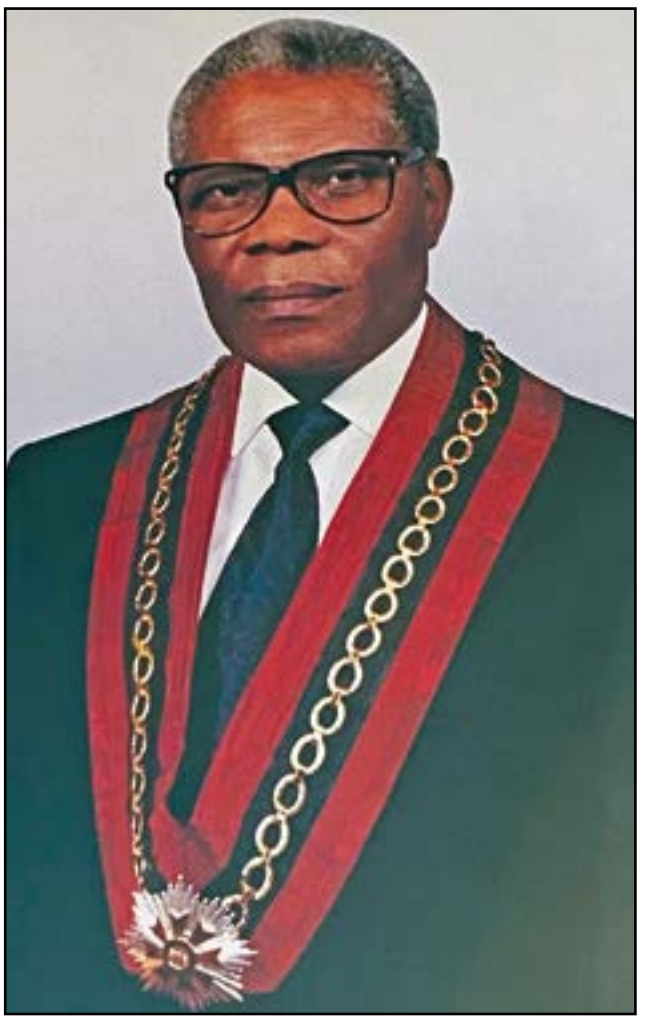

Editorial

Et les élections

DIOCESE DE KINKALA

Quatre nouveaux prêtres au sein du clergé diocésain

La vigne du Seigneur s'est enrichie ce nouveaux serviteurs (P.8)

JUSTICE

Six paris à gagner par les magistrats des cours et tribunaux

(P.5)

APRES DES SOINS EN TURQUIE

Le général Mokoko est revenu à Brazzaville

(P.3)

ANNIVERSAIRE

Bientôt 68 ans pour La Semaine Africaine

(P.4)

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE
OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA

B.P.: 4613 - Tél.: (242) 05 534.46.83 - E-mail: secretariatoffice14@gmail.com - 98, Avenue Linguissi PEMBELLOT, Rond-Point «Ex-BATA», à côté de l'immeuble des Officiers 9 étages- Pointe-Noire, Congo
Paul Bernard BATIA, Notaire

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu par Maître Paul Bernard BATIA, Notaire soussigné, le 08 juillet 2020, et enregistré à Pointe-Noire, le 09 juillet 2020, folio 127/8 n°3478, il a été constitué une société commerciale aux caractéristiques suivantes:

Dénomination: NOAM CONGO S.A.R.L. ;

Forme sociale: Société à Responsabilité Limitée (S.A.R.L.);

Associés: Messieurs Aristide MAPAGA KOMBILA et Federal Cherif MOUNGUE;

Capital social: Un million (1.000.000) de Francs CFA ;

Siège social: Quartier TCHIMBAMBA, Pointe-Noire - République du Congo;

Objet social: L'accompagnement à la mise en place des systèmes de management (QHSE, HACCP, Certification forêt); Le coaching des individus et des entreprises dans l'optimisation des performances individuelles et collectif; Formations; Conseil des structures locales et internationales, des investisseurs dans le cadre des projets d'investissement concernant les études de marchés, de faisabilité, d'implantation ainsi que dans la préparation relative aux différents dossiers d'appels d'offre; Evènementiel; Restauration; Vente et location des véhicules; Mise à disposition du personnel.

Gérant statutaire: Monsieur Federal Cherif MOUNGUE;

R.C.C.M.: numéro CG/PNR/01-2020-B12-00083.

Pour avis,

Le Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville, B.P.: 1431; Tél.: 05 736.64.64, République du Congo

ANNONCE LEGALE

«SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SELYA» en sigle «SCI SELYA

Au capital de Francs CFA : Un Million (1 000)
Siège social: Face CASINO, B.P.: 1999, Centre-ville
RCCM: CG/PNR/11 D 138, POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

CESSION DE LA TOTALITE DES PARTS SOCIALES - TRANSFERT D'ACTIF ET DU PASSIF - RADIATION DE LA SOCIETE AU RCCM

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue en date à Pointe-Noire du 20 novembre 2017, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, enregistré à Pointe-Noire le 30 juin 2020, folio 144/6, n° 165; les associés de la «SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SELYA», en sigle «SCI SELYA», ont pris les résolutions suivantes:
- Cession de la totalité des parts sociales avec l'actif et du passif ;
- Radiation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;
- Obligation à respecter et honorer tous les engagements et décisions pris.

La «SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SELYA», en sigle «SCI SELYA», a été radiée du Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 06 juillet 2020.

Fait à Pointe-Noire, le 26 août 2020

Pour mention et avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,

Notaire.

ANNONCE LEGALE

Maître André POBA, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise, 377 avenue Jacques OPANGAULT, Hôtel Suite-Sweet, 1er étage, en face de l'immeuble Jean Pierre THYSTERE TCHICAYA, Téléphone: (242) 06 632 40 06, E-mail.

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire sous seing privé daté à Pointe-Noire du douze novembre deux mille dix neuf, puis déposé ultérieurement le vingt mars deux mille vingt, au rang des minutes du Notaire soussigné, enregistré à Pointe-Noire, Loandjili, le vingt-cinq mars de la même année, Folio 0711 N°098;

Les actionnaires de la société «AKKA CONGO S.A.», Société Anonyme, au capital de 10.000.000 F. CFA, ayant son siège social à Pointe-Noire, 24 rue d'Enyelle, en face de la Clinique Saint Raphaël centre-ville, inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM CG-PNR 13 B 984;

Ont procédé à:
La dissolution-liquidation de la société conformément à l'article 40 des statuts et des dispositions des articles 223 à 241 de l'acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économiques.

La nomination du Notaire soussigné, en qualité de liquidateur, pour une durée de deux (02) ans.

Puis mention modificative a été prise au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier en date du vingt juillet deux mille vingt sous le numéro RCCM CG-PNR 15 B 471.

Pour avis,

Le Notaire.

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs,
Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

SOCIETE EUCALYPTUS FIBRE CONGO
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE F CFA 14.000.000.000
Siège social : Avenue Benoit Loembet, BP: 682
Pointe-Noire, République Du Congo

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée, du 31 Mars 2020, portant Clôture des opérations de liquidation, Radiation de la société, Déroulement de la liquidation, Résultat de la liquidation, Reprises des provisions, Abondons de créances obtenues.
La société EUCALYPTUS FIBRE CONGO, a été radiée du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire.
Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro 20 DB 80, du 03 Août 2020.
Immatriculation au Registre de Commerce et Crédit Mobilier sous le numéro CG/PNR/08 B 408.

Fait à Pointe-Noire, le 24 Août 2020.

Pour insertion.

- Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE -

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.net

OBSEQUES DE PASCAL LISSOUBA

L'ancien Président inhumé provisoirement en France

Rappelé à Dieu en exil le 24 août dernier à Perpignan, au Sud de la France, des suites de la maladie d'Alzheimer à l'âge de 88 ans, l'ancien Président congolais Pascal Lissouba a été inhumé provisoirement lundi 31 août dans la ville précitée. Dans la stricte intimité familiale. Après une cérémonie religieuse qui s'est déroulée à la Cathédrale Saint Jean-Baptiste.

La dépouille de l'ancien Président Pascal Lissouba

A Brazzaville, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS), le parti fondé par le premier Président de la République du Congo élu au suffrage universel direct et condamné en décembre 2001 par contumace à 30 ans de travaux forcés, a également organisé une cérémonie en hommage au Professeur Pascal Lissouba. Celle-ci s'est déroulée au siège du parti, à Diata, dans le 1er arrondissement Makélékélé. Elle a été marquée par un office religieux. Les membres de l'UPADS ont aussi suivi, en direct, les obsèques de celui qui a été Premier ministre de 1963 à 1966, puis Président de 1992 à 1997.

Que peut-on retenir du Président Pascal Lissouba?

«(..) Panafricaniste convaincu et illustre scientifique, il fut un homme épris de paix, un homme d'ouverture et de consensus, dont la principale ambition était d'œuvrer pour l'émancipation de son peuple. Sa vision politique fut sans ambiguïté: faire du Congo une nation démocratique, décentralisée, unie et juste, où tous les Congolais – grâce aux progrès de la science et de la technologie – sauraient transformer les innombrables potentialités de leur pays en un avenir meilleur pour tous.

Tout au long de sa vie, Pascal Lissouba a servi son pays avec honneur et dévouement, même lorsqu'il fut contraint de le quitter», dit le communiqué de la famille du défunt Président daté du 27 août dernier et qui porte l'estampille de son fils, le député Jérémy Lissouba.

«Son grand amour pour notre pays, sa grande foi dans les Congolais pour faire ce pays, comme il le disait lui-même, une petite Suisse», a commenté, pour sa part, Claudine Munari, dans une interview accordée à Radio France Internationale.

Et Joseph Ouabari Mariotti, ministre de la Justice sous Pascal Lissouba, de renchérir: *«Je garde de lui le souvenir d'un homme d'Etat de haute facture, un grand homme. Il était travailleur, rigoureux et perfectionniste. Il y a des chefs d'Etat qui ne voient par leur ministre parfois pendant un an, deux mois, six mois. Mais lui, il rencontrait ses ministres quand il avait besoin; un homme d'ouverture, un homme d'une grande humilité, et puis un homme qui voulait que le travail soit bien fait, préoccupé par l'avancée progressiste de son pays, préoccupé par les destinées de son pays, un homme qui ne mettait pas de barrière entre lui et ses collaborateurs. Et ça, c'est capital. Et puis, il y a la grande réforme qu'il a faite, la réforme sur le partage de production (ndlr: sur le pétrole). Il était un rassembleur…»*

«Il a conservé une aura au-delà de son bassin d'origine. Son parti continue d'incarner l'opposition au régime. Lissouba gardera l'image d'un président volontariste, intellectuel. Son instruction lui a à la fois valu une image de président froid, rigoureux, et aussi éloigné, parfois, des réalités locales. C'était un personnage détaché des biens matériels, ce qui tranche avec la réputation de son tombeur et de bien des dirigeants d'Afrique centrale, souvent associés au népotisme et à la prédation», a quant à lui, déclaré, au journal français ''Le Point'', Serge Loungou, Maître de conférences en géographie politique à l'université de Libreville (Gabon).

A signaler que Pascal Lissouba est le deuxième chef d'Etat à être inhumé provisoirement en France, après Jacques Joachim Yhombi Opango, décédé le 30 mars dernier, des suites du coronavirus, et qui repose au cimetière parisien de Bagneux. Il est le deuxième chef d'Etat congolais à mourir en exil, après l'abbé Fulbert Youlou, premier Président de la République du Congo démocratiquement élu, décédé le 5 mai 1972, à Madrid, en Espagne.

Sévérine EGNIMBA

APRES DES SOINS EN TURQUIE

Le général Jean-Marie Michel Mokoko est revenu à Brazzaville

Evacué en Turquie le 30 juillet dernier suite à une crise de paludisme aiguë aggravée par de l'hypertension, le général Jean-Marie Michel Mokoko, candidat malheureux à l'élection présidentielle de 2016, condamné en mai 2018 à 20 ans de prison pour «atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat», a regagné Brazzaville, en toute discrétion, le 30 août dernier.

Jean-Marie Michel Mokoko

L'avion transportant le général Mokoko a atterri lundi après-midi à l'aéroport Maya Maya. Sans aucun dispositif militaire ou policier particulier.

Aussitôt après son arrivée, l'ex-chef d'Etat-major des Forces armées congolaises (FAC) a été embarqué, toujours très discrètement, dans une grosse cylindrée aux vitres fumées. Avant d'être conduit directement à l'hôpital des armées Pierre Mobengo. Pour la suite de son traitement.

A en croire Maître Eric Yvon Ibouanga, intervenant lundi matin sur Radio France Internationale (RFI), l'état de santé de Jean-Marie Michel Mokoko s'est amélioré. *«Le général Mokoko vient de rentrer à Brazzaville. Je l'ai vu à l'hôpital militaire où il est admis. Il m'a rassuré que les médecins turcs ont fait leur travail. Seulement, son traitement n'a pas été achevé parce que les médecins turcs ont dit qu'ils n'avaient plus de place là-bas pour le garder et qu'il devait continuer certains exercices ici, pour qu'il retrouve sa forme normale, parce qu'il a encore des problèmes musculaires. Il va relativement bien, j'ai échangé avec lui, il est relativement en forme, il est lucide, il raisonne. Le reste du traitement requiert quatre mois ou voire six mois»,* a-t-il déclaré.

L'avocat a aussi demandé aux autorités congolaises de respecter la décision rendue par le Groupe de travail des Nations unies qui a exigé la libération immédiate et sans condition de l'ancien chef d'Etat-major des Forces armées congolaises (FAC), avec indemnisation, *«pour qu'il poursuive son traitement à son domicile. Parce que là où il est, dans la pièce à l'hôpital militaire où je l'ai rencontré, il ne peut pas pratiquer les exercices que les médecins turcs lui ont demandé pour qu'il reprenne sa forme musculaire.»*

Le séjour du général Mokoko en Turquie a été entouré de beaucoup de mystères. Le lieu de son hospitalisation a été gardé secret. Ses proches se sont plaints de n'avoir pas avoir de ses nouvelles pendant son séjour au pays de Recep Tayyip Erdogan. *«J'ai eu l'ambassadeur au téléphone, malheureusement, il ne m'a pas donné une suite favorable, parce qu'il a transmis ma demande au niveau des autorités sanitaires turques et ce sont les autorités sanitaires turques qui prennent la décision. Les informations que j'ai reçues, ce sont les informations venant de l'ambassade de Turquie disant qu'il se porte bien, mais je n'ai pas d'autres informations. Ils m'ont dit qu'il va bien, qu'il se porte mieux, mais sans plus, sans aucun détail et ils ne me permettent pas de le voir. L'ambassadeur m'a également informé que mon père rentrait sur le Congo-Brazzaville aujourd'hui même samedi. Il m'a juste dit qu'il est en partance pour le Congo. C'est inquiétant parce qu'il a quand même été évacué depuis le 31 juillet et depuis, les informations c'est vraiment au compte-goutte. On n'a aucune photo qui prouve qu'il se porte bien. On a aucun élément rassurant. Pour moi, c'est inhumain, même s'il est prisonnier. Même un prisonnier a le droit de visite, à plus forte raison ses propres enfants»,* s'est plainte sur RFI, Sandra, la fille du général Mokoko.

Pour couper court à toutes les rumeurs sur l'évacuation du général Mokoko, une note d'information publiée le 4 août dernier par l'ambassade de Turquie au Congo affirmait: *«…Avant son évacuation, un membre de la famille du patient s'était déjà rendu en Turquie, par un vol commercial, afin de l'assister durant la période du traitement.»*

«Le retour importe peu. S'il a recouvré sa santé, c'est le plus important. Et la lutte continue pour que la justice triomphe un jour», a commenté, sur RFI, Trésor Nzila, directeur exécutif de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH).

D'après une source pénitentiaire, Jean-Marie Michel Mokoko devrait regagner sa cellule à la Maison d'arrêt de Brazzaville, après tous les soins à l'hôpital militaire.

S.E.

Editorial

Et les élections ?

C'est comme si nous n'étions pas en campagne électorale, ou que nous faisions tout pour que cela ne soit pas l'impression qui domine. Pourtant dans la majorité présidentielle le frétillement est net : la multiplication des meetings, la mise en place à cadence forcée des organes intermédiaires et de base du PCT, les mots de soutien pour la victoire du *«candidat naturel»* … tout cela annonce un temps de grande effervescence.

Mais ce n'est pas, nous assure-t-on, prendre une longueur d'avance. C'est seulement se préparer à l'échéance qui s'approche à grande vitesse. La nuance n'est pas tellement grande, à vrai dire, mais tout est fait pour que nous n'ayons pas le sentiment que la compétition s'engage en favorisant certains. Et, détail de taille, le Président de la République ne s'est toujours pas prononcé.

Son parti parle pour lui mais donne l'impression qu'il faut juste suggérer les choses, et pas les dire ouvertement. C'est comme si c'était secret, c'est comme si ça ne l'était pas. Du clair-obscur comme d'habitude ; du flou artistique pour ne pas donner des arguments de tricherie à l'opposition. Ou alors entretenir les apparences d'un jeu net, qui va se dérouler selon les règles d'impartialité.

L'opposition elle-même ne fait pas preuve d'originalité en moulinant la rengaine du dialogue national inclusif. L'exiger maintenant donne l'impression de rechercher un argument d'embarras pour la majorité. Dès lors qu'elle rejettera cette sollicitation, même avec des arguments puisés dans la situation économique désastreuse du pays ou la pandémie du coronavirus, on hurlera au jeu verrouillé.

C'est maintenant pourtant que les choses doivent se dire. Que voulons-nous: aller au vote? Faire voter la force publique avant le reste du corps électoral sera-t-il à ce point préjudiciable au jeu démocratique? Et la majorité entend-elle entretenir une suspicion de dés pipés dès lors qu'elle ne réclame pas l'ouverture de la compétition électorale? A voir le nombre de passages du PCT à la télévision nationale, on a l'impression que les autres partis n'existent pas !

Il faut dessoucher le terrain; offrir des conditions égales de compétition. Egales, ou au moins des conditions puisant dans l'équité entre partis riches, étendus sur tout le territoire, et formations peinant même à repeindre la façade de leur siège, quand elles en ont ! Nous n'avons certainement pas d'illusions à nous faire, mais au moins, gardons la sérénité qu'il faudra pour applaudir ou contester ceux qui seront élus.

Albert S. MIANZOUKOUTA

PARCOURS POLITIQUE DU CONGO

Une histoire agitée et douloureuse

Souverain le 15 août 1960, le Congo a vécu plusieurs changements de régime violents, des assassinats politiques et des guerres fratricides dites civiles. Le pays n'a commencé à renouer avec la paix (bien que celle-ci reste encore fragile) qu'à partir de 2000, soit trois ans après le retour au pouvoir du Président Denis Sassou Nguesso. Un retour écrit en lettres de sang.

Le moins que l'on puisse donc dire, c'est que le parcours du pays est loin d'avoir été un long fleuve tranquille, avec des ombres et des lumières. La Constitution du 2 mars 1961 fonde la première République. Mais dès 1963, le pays est secoué par une première insurrection populaire déclenchée par les leaders syndicaux. Elle durera trois jours, les 13, 14 et 15 août.

La chute de Fulbert Youlou

Les syndicalistes accusent le premier président de la République, l'abbé Fulbert Youlou,

Fulbert Youlou

d'imposer le monopartisme et s'indignent après l'arrestation de certains de leurs camarades. Leur insurrection prend

Alphonse Massamba-Débat

fin par la chute du chef de l'Etat qui, abandonné presque par tous, démissionne à 15h, ce 15 août 1963. L'histoire parle désormais de ''Révolution'' et des ''Trois Glorieuses''.

Cette nouvelle ère porte au pouvoir Alphonse Massamba-Débat, ancien président de l'Assemblée nationale et ex-ministre débarqué du Gouvernement deux mois plus tôt. Premier ministre d'une équipe provisoire dès le 16 août, il sera élu président de la République par les députés le 19 décembre 1963, selon la nouvelle Constitution adoptée onze jours auparavant. Il était l'unique candidat.

Du socialisme bantou…

Le nouveau chef de l'Etat, te-

Marien Ngouabi

nant du socialisme bantou, opte pour un rapprochement avec les pays du bloc communiste, dont la Chine. Il officialise le monopartisme en créant le Mouvement national de la révolution (MNR) et ses différentes branches, dont la JMR, jeunesse du parti. Mais Alphonse Massamba-Débat est souvent débordé, son autorité mise à mal. A côté des luttes entre les divers clans idéologiques, il y a les antagonismes entre le parti, l'armée et la très redoutée et ombrageuse Défense civile, une sorte de milice dont les exactions sont décriées par la population. C'est ainsi que Massamba-Débat limoge deux Premiers ministres, Pascal Lissouba en avril 1966 puis Ambroise Noumazalaye en janvier 1968.

Au finish, les espoirs qu'il a suscités sont douchés, malgré un développement économique qui a connu un bond en avant avec la réalisation d'infrastructures sous son magistère. L'armée l'écarte du pouvoir un 4 septembre 1968 après un deuxième mouvement insurrectionnel (31 juillet).

…au marxisme-léninisme

Alfred Raoul assume brièvement l'intérim du chef de l'Etat. En décembre 1968, Marien Ngouabi est nommé Chef de l'Etat et président du Conseil national de la révolution. Le 31 décembre 1969, il le saborde et créé avec d'autres compagnons le Parti congolais du travail (PCT).

Le pays bascule dans le marxisme-léninisme, à travers

Jacques Joachim Yhombi-Opango

le «socialisme scientifique». Mais à cause des divergences entre durs et modérés, le Congo s'installe dans une succession de complots militaires, les plus sanglants étant ceux dirigés respectivement par Pierre Kinganga, alias Siroko, en 1970, et Ange Diawara en février 1972.

Une autre période fixée avec de sang: mars 1977. En l'espace de sept jours, le président Marien Ngouabi (18 mars), le cardinal Emile Biayenda (22 mars) et l'ancien président Alphonse Massamba-Débat (25 mars) sont assassinés crapuleusement dans des conditions obscures. D'autres hommes politiques ou de simples citoyens, militaires ou civils, soupçonnés d'en savoir trop, sont enlevés

Denis Sassou Nguesso

ou parfois tués devant leurs familles sans autre forme de procès. Cela accentue la fracture entre le Nord et le Sud du pays. S'ouvre l'épisode Jacques Joachim Yhombi-Opango porté à la tête de l'Etat par le Comité militaire du parti (CMP) créé au lendemain de la mort de Ngouabi. Il sera de courte durée, car le nouveau président est évincé le 5 février 1979 au profit du colonel Denis Sassou Nguesso, à l'issue d'un congrès du PCT.

Le vent du changement des années 1990

En 1990, véritable chambardement: instauration du multipartisme, autorisation des libertés syndicales. Il n'empêche. Une conférence nationale est convoquée. Elle se tient en 1991.

L'année suivante, une nouvelle constitution soumise à référendum le 15 mars 1992 est adoptée. Le pays connaît sa première élection présidentielle libre au suffrage direct que remporte Pascal Lissouba. Mais les résultats des législatives anticipés organisés après la dissolution de l'Assemblée sont contestés par l'oppostion URD-PCT. On connaît la suite du feuilleton: guerre civile, massacres, sang et larmes.

En 1997, la rivalité entre Lissouba et son prédécesseur conduit au déclenchement d'une autre guerre civile, de juin à octobre. Elle sera meurtrière, coûtant des milliers de vies au pays, et se termine par le retour de Denis Sassou-Nguesso au pouvoir, soutenu par l'armée angolaise. Il est investi Président de la République le 25 octobre et le demeure encore. Les deux rébellions conduites en 1998 et 2016 par le pasteur Ntumi ne l'ont pas empêché de fermer l'œil.

L'instabilité politique qui a ca-

Pascal Lissouba.

ractérisé l'histoire du pays a rendu difficile tout programme de développement. Mais la situation socio-économique actuelle n'est pas que la résultante de cette histoire agitée et douloureuse. Elle est aussi et surtout tributaire de la mauvaise gouvernance des autorités.

Jean ZENGABIO

ANNIVERSAIRE

68 ans déjà pour La Semaine Africaine

Le plus vieux media de la presse écrite de la sous-région Afrique centrale, autrefois l'Afrique Equatoriale française (A.E.F), La Semaine Africaine, célèbre le 4 septembre prochain, le 68ème anniversaire de son existence. Cette date marque la sortie du tout premier numéro, avec un éditorial signé par le père Jean Le Gall, missionnaire français de la Congrégation du Saint-Esprit, d'illustre mémoire, dans lequel, il définissait la ligne éditoriale axée sur *«l'information et l'action sociale».*

Né le 21 août 1919 à Landudec, le père Jean Legall est arrivé au Congo 1946, il est décédé le 13 mars 2015 en France) l'âge de 96 ans. A sa création, le 4 septembre 1952, c'était un hebdomadaire qui couvrait les pays de l'A.E.F: La Centrafrique, le Gabon, le Tchad et le Congo, paraissant le jeudi. Depuis les années 2000, La Semaine Africaine est devenue bihebdomadaire et paraît chaque mardi et vendredi. De nombreuses générations de journalistes, de directeurs et une diversité de lecteurs, se sont succédé. En 68 ans d'âge treize directeurs de publication, parmi lesquels l'abbé Louis Badila, premier prêtre journaliste congolais, premier directeur congolais de La Semaine Africaine de 1963 à 1966; Bernard Mackiza, Joachim Mbanza et Albert Mianzoukouta. Bi-hebdomadaire catholique d'information et d'action sociale paraissant en République du Congo, journal historique avec des rubriques couvrant l'actualité nationale et internationale: le développement, la vie de l'Eglise, la société, la culture, le sport. La Semaine Africaine est aussi le journal des Points de vue.

Doyenne des organes de presse privée au Congo, La Semaine Africaine est une référence. De nombreux étudiants en année de Licence, Master, Doctorat frappent à sa porte pour des stages d'imprégnation. Ainsi que des enseignants chercheurs et autres intellectuels qui viennent pui-

Le siège de La Semaine Africaine

ser des informations pour préparer leurs thèses et autres travaux d'approfondissement. Lorsque l'on parle de l'histoire de la République du Congo, La Semaine Africaine est une source d'information incontournable.

Pour l'an 68, on rêve sans doute de manifestations grandioses à la hauteur du prestige du bi-hebdomadaire qui a tenu la route en dépit des difficultés de tous genres. Il n'en sera rien. La Semaine Africaine est une entreprise de presse qui emploie une trentaine de personnes. Son chiffre d'affaires est chroniquement déficitaire. Elle ne survit que grâce à ses annonceurs, c'est-à-dire les entreprises qui y logent leurs publicités et autres annonces. C'est ici l'occasion de saluer la bravoure du personnel et rendre hommage à tous ceux qui ont contribué et qui contribuent encore à la survie de ce patrimoine. Qu'un hommage soit rendu à tous ceux qui se sont dépensés et tous ceux qui le font encore aujourd'hui, au prix de grands sacrifices pour sortir, deux fois par se-

Le père Jean Le Gall

maine, ce journal. En effet, les 68 ans préludent les festivités du jubilé de ses 70 ans, en 2022. La Semaine Africaine entend célébrer l'an 68 avec des moyens modestes. Il est prévu une messe d'action de grâces, le vendredi 4 septembre, afin d'implorer la miséricorde divine pour que vive longtemps encore le Journal. En 68 ans, La Semaine Africaine éprouve d'énormes difficultés financières pour son fonctionnement. Elle paraît toutefois sur le marché sans interruption. A la faveur de cet anniversaire, le souhait serait d'abonner toutes les paroisses du Congo à des prix démocratiques, avec le concours de la Conférence épiscopale du Congo, question d'aider le journal à survivre.

Pascal BIOZI KIMINOU

JUSTICE

Six paris à gagner par les magistrats des cours et tribunaux

Dans son adresse aux magistrats des cours et tribunaux la semaine dernière à l'occasion des vacances judiciaires, le premier président de la Cour suprême, Henri Bouka, s'est appesanti sur six paris que ces derniers sont appelés à gagner «grâce à un travail acharné, déterminé, plus méthodique». Il leur a donné des consignes afin qu'ils puissent mettre à profit ce temps de repos.

Henri Bouka

Henri Bouka a tout d'abord rappelé qu'il était de tradition que les magistrats aillent en vacances du 1er août au 30 septembre. Mais à cause du coronavirus, ce calendrier a connu quelques perturbations. Il les a exhortés à mettre à profit ce petit temps de repos, qui permettra de préparer à reprendre, avec encore *«plus de détermination et d'acharnement, le travail qui nous attend, chacun au sein de sa juridiction, afin que comme jamais auparavant, toutes les juridictions à tous les niveaux, rayonnent à travers les paris qu'elles doivent remporter, dans une nation encore bien jeune, quand on la regarde à travers le fonctionnement à tous égards de sa justice.»*

Le premier président de la Cour suprême a rappelé ces six paris: *«le respect et l'observation stricte des lois de procédure et de fond dans l'exercice de notre métier de juge, que l'on soit en fonction dans les services de poursuite d'instruction ou de jugement, dans une juridiction d'instance, d'appel ou à la cour suprême; le travail acharné, gage de notre réussite à relever avec succès et fierté, le défi de prononcer les décisions attendues de nous dans les délais à notre portée de 8 à 10 mois suivant notre saisine, qu'il s'agisse des juridictions d'instance, d'appel ou de la Cour suprême; le respect des dispositions contenues dans les textes de loi édictées à cet égard en ce qui concerne la périodicité des audiences criminelles, ce qui permettra aux cours et tribunaux, par l'exemplarité des peines prononcées, de prendre leur part de responsabilité dans la lutte contre la montée de certaines formes nouvelles d'agissements criminels; la réorganisation interne et sans aucune forme de complexe de certains services, au seins des juridictions d'instance et d'appel en particulier, pour enfin mettre sur les rails le service de poursuite de l'exécution des sentences, pénales pécuniaires et non pécuniaires dont dépend celui du casier judiciaire; le bannissement total des décisions prononcées sans motifs écrits.»*

Le premier président de la Cour suprême a relevé, cependant, que dans une nation jeune, les défis à relever dans le secteur de la justice sont en nombre infini. *«Si j'en faisais l'inventaire exhaustif, la présente adresse pourrait hélas, par cela seul, manquer de sa pugnacité. C'est pourquoi j'ai choisi, pour cette année judiciaire qui s'achève, de limiter mon adresse, à ces seules questions»* a dit Henri Bouka. Avant d'inviter ses collègues de la Cour suprême à réfléchir sur les nécessaires suggestions à faire à l'exécutif en ce qui concerne la relecture de certains textes de lois car dit-il, c'est par les réformes que s'organise et se secrète le progrès. Pour lui, en matière de justice, la cour suprême, comme jamais par le passé, doit contribuer par des suggestions tirées de l'expérience accumulée à ce travail de réforme qui par la correction des faiblesses et écueils constatés et par la nécessaire et utile innovation, assure le succès et le progrès.

Pascal AZAD DOKO

CONSEIL CONSULTATIF DE LA FEMME

Les femmes déterminées à briser les mythes

Le secrétariat exécutif permanent du Conseil consultatif de la femme a organisé samedi 22 août 2020 un *«Atelier d'écoute des femmes sur la problématique de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement».* C'était sous la direction de la secrétaire exécutive de cette institution, Antoinette Kébi.

Les participantes à l'atelier

Tenant compte du contexte actuel imposé par la pandémie du coronavirus à la COVID-19, les participantes ont été réduits à 45. Elles sont venues de différentes catégories socio-professionnelles. On a noté également la présence des anciennes parlementaires, anciennes ministres en charge de la Promotion de la femme, des femmes des groupements politiques toutes obédiences confondues, et de conseillères du chef de l'Etat.

La présentation d'une pièce par la troupe théâtrale Agora sur les violences faites aux femmes a créé une vive émotion, au point où certaines femmes n'ont pu retenir leurs larmes. L'actrice principale de la troupe a montré comment souffrent les veuves et les orphelins après le décès de leur époux et père. Elle a crié au scandale: *«Les hommes, qu'avons-nous fait pour subir tout cela?» «Non, non, non!».* C'est dire que le mal est bien réel.

La secrétaire exécutive, Antoinette Kebi, a rappelé qu'au cœur de la vision du Président de la République se trouve inscrite, en lettres d'or, la question de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement.

Pour traduire cette vision du chef de l'Etat, la Constitution du 25 octobre 2015 a réaffirmé le principe de l'égalité entre l'homme et la femme. Aussi peut-on lire, à son article 17 que «la femme a les mêmes droits que l'homme. La constitution du 25 octobre 2015 fait l'honneur aux femmes, en instituant par l'article 232 le Conseil consultatif de la femme dont l'organisation, la composition et le fonctionnement sont déterminés par la loi organique n°14-2018 du 15 mars 2018. Elle a rappelé, par ailleurs, qu'aux termes de cette loi, le Conseil consultatif de la femme a pour mission de formuler des avis au chef de l'Etat et des suggestions au Gouvernement sur les questions liées à la condition de la femme et son intégration au développement. «Comme vous pouvez le com*prendre, une telle mission requiert de la part du Conseil consultatif de la femme une maîtrise de la vie de la femme congolaise qui passe nécessairement par des études, des analyses, des recherches documentaires et des sondages.»*

Antoinette Kebi a indiqué que le Secrétariat exécutif permanent a eu le plaisir de convier les participantes à cet atelier pour, ensemble, poser un diagnostic partagé sur cette importante problématique dont *«nous venons d'avoir l'illustration par le sketch que vient de nous présenter la troupe Agora».*

Tout en rendant un vibrant hommage à toutes ces pionnières qui, à différents niveaux, se sont investies dans l'amélioration substantielle de la condition de la femme, elle a indiqué que *«malgré les avancées significatives observées, il ne manque pas d'obstacles à la mise en œuvre de ladite promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement chères au chef de l'Etat.»*

Au nombre de ces obstacles *«nous pouvons, entre autres, noter: le non-respect de la loi électorale sur le positionnement des femmes sur les listes des candidats aux élections locales: la non adoption jusqu'à ce jour de la loi sur la parité entre les hommes et les femmes dans l'accès aux fonctions politiques électives et administratives; le faible engagement politique dans la lutte contre l'analphabétisme des femmes et des filles; la non adoption de la loi sur les violences sexo-spécifiques.»*

Unanimement, les femmes ont dénoncé les traitements inhumains infligés aux veuves après le décès de leur époux. Et également martelé que les violences sexuelles sont inexcusables.

Pascal AZAD DOKO

Coup d'oeil en biais

Les Congolais ont appris, étonnés, le rôle efficace de leur président dans la libération d'IBK au Mali

Il a fallu la visite-éclair du président togolais Faure Gnassingbé Eyadéma à Oyo, mercredi 26 août dernier, pour que les Congolais apprennent que leur président, Denis Sassou Nguesso, avait joué un rôle dans la libération de son ex-homologue malien Ibrahim Boubacar Keita, déposé par les mutins et qui était placé en résidence surveillée. Le chef de l'Etat congolais a pris *«des initiatives discrètes qui ont été très efficaces»*, a déclaré M. Gnassingbe qui a même révélé que le président IBK s'était entretenu avec le président Sassou Nguesso le jour de sa libération pour le remercier. Pour une surprise, c'en était une! Personne n'en avait rien su. Dans certains milieux de l'entourage du chef de l'Etat congolais, on se vante de ce *«succès, un de plus, de la diplomatie congolaise»* sous sa houlette.

Au quartier Jacques Opangault, une lueur éteinte!

Jacques Opangault, dans l'arrondissement 6 Talangaï, est un quartier enclavé de Brazzaville où il n'y a pas de route goudronnée. La population a quand même vu poindre une lueur d'espoir en 2019, avec le lancement des travaux de bitumage de l'avenue des Ambassadeurs, à grands coups de battage médiatique, par l'ancien maire de la ville, Christian Roger Okemba. Une lueur éteinte, car le chantier de cette unique voie d'accès est maintenant au point mort. Les premiers ouvrages sont maintenant régulièrement attaqués par l'érosion. Sur cette route abandonnée, chauffeurs de camion et conducteurs de moto s'arment de patience, à cause de l'ensablement et de son état accidenté. A l'orée des premières pluies, ils vivent d'angoisse.

Les travailleurs des MUCODEC changent leur fusil d'épaule

Nombreux sont les travailleurs des Mutuelles congolaises d'épargne et de crédits (MUCODEC) qui estiment avoir été floués par leur hiérarchie dans les augmentations des salaires ayant eu lieu récemment. En réaction, ils ont déclenché une grève générale illimitée le 4 août dernier, pour faire partir le Comité de direction de leur structure de microfinance. Cela n'a pas porté de fruits. En fin de semaine dernière, ils ont changé de stratégie. Après avoir réfléchi à la manière d'accélérer, ils ont opté pour un sit-in pacifique, pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur leur situation. Début d'opération: le lundi 31 août!

Deux enfants meurent par noyade au fleuve Congo

La pénurie d'eau courante dans les robinets de La Congolaise des eaux (LCE) pousse toujours les habitants du quartier Mpissa, à Bacongo, l'arrondissement 2 de Brazzaville, à prendre d'assaut le fleuve Congo pour recueillir l'eau de ménage. Certains font le choix de se baigner. Et les risques ne manquent pas. Ainsi, deux enfants d'une même famille sont morts par noyade il y a quelques jours, ajoutant à une longue liste de noyés depuis des décennies.

Ces eaux usées qui indisposent riverains et passants

Plusieurs quartiers de Brazzaville se singularisent par la pratique du déversement des eaux usées dans la rue. Il serait bien, a suggéré un lecteur, que les services de l'environnement qui ont en charge l'amélioration du cadre de vie, remettent au goût du jour les spots publicitaires qui déconseillent aux citoyens de jeter n'importe où et n'importe comment les eaux usées des ménages. Il y va de l'intérêt de tous.

Le client est-il toujours roi?

Le client est roi, dit-on. Mais cette assertion n'est pas valable à Brazzaville où on tombe souvent des nues face au comportement de certains chauffeurs et contrôleurs de bus. En effet, aux arrêts de bus, il arrive qu'on s'entende dire par ces derniers *«que celui qui ne veut pas ne monte pas»*. Ce qui oblige le client à rebrousser chemin, ou à se mettre à attendre le bus suivant. *«Quand on sait que circuler dans la capitale à certaines heures de la journée, relève du parcours du combattant, l'on ne peut que déplorer une telle situation»*, a réagi un témoin.

Il a failli se faire taillader

Dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 août 2020, un homme a failli se faire taillader dans une rue de Massina, un quartier de Mfilou-Ngamba à Brazzaville. Non pas par une arme blanche, mais par des tôles qu'un conducteur de moto transportait. Ce dernier n'ayant pas un phare permettant aux autres usagers de la route de le voir, a failli commettre l'irréparable, n'eût été une vigilance de dernière minute. Tout comme ce conducteur imprudent, nombreux sont les usagers de la route qui transportent du matériel qui déborde de leur engin ou de leur voiture, mettant ainsi en danger les autres usagers.

CHAMBRE DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE

Accroître les formations du Centre de médiation et d'arbitrage du Congo

Le Centre de médiation et d'arbitrage du Congo (CEMACO) de Brazzaville poursuit son action d'opérationnalisation à travers le cycle de formation, œuvre qui favorise son ancrage dans le quotidien des Congolais. Depuis qu'il existe, le centre a organisé des ateliers de formation auxquels ont eu droit des corporations du monde de la justice notamment les avocats du barreau de Brazzaville, les auxiliaires de justice (huissiers) et, prochainement, avec les notaires, les experts comptables et les opérateurs économiques du Congo.

Photos de famille à l'issue de l'ouverture...

Du 19 au 20 août, ce sont les médiateurs et arbitres qui ont été bénéficiaires d'une session de formation à la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville (CCIAMB). Elle a été rehaussée de la présence de Gérard Dongo, secrétaire général de l'institution représentant Paul Obambi, président de cette chambre consulaire; Francis Mexint Itoua-Ngoma, son directeur de cabinet; Prosper Bizitou, administrateur général des CEMACO; Mme Parfaite Pantou, déléguée générale du CEMACO-Pointe-Noire. Elle faisait partie des formateurs, aux côtés de son homologue de Brazzaville Corneille Moukala-Moukoko. Quelques jours auparavant, les deux délégués généraux s'étaient déjà retrouvés lors d'une session similaire à Pointe-Noire.

... et à la clôture de la session

Après Pointe-Noire du 11 au 12 août 2020, les médiateurs, arbitres et superviseurs de Brazzaville ont donc, eux aussi, eu droit à un atelier de formation. Pour Gérard Dongo, ces occasions rares sont le lieu *«d'amalgamer les connaissances nécessaires à la bonne pratique des modes alternatifs de règlement des litiges, tels qu'attendus utilement par les opérateurs économiques de notre pays»*.

Ces formations, contribuent à forger davantage l'esprit des animateurs du CEMACO dans leur tâche. Elles bénéficient de l'accompagnement du Gouvernement et de l'appui financier de l'Union européenne, à travers le Programme de renforcement des capacités commerciales et entreprenariales (PRCCE II).

Selon Corneille Moukala-Moukoko, ce centre, *«instrument longtemps attendu par les opérateurs nationaux étrangers qui exercent dans notre pays, apporte une forme de justice nouvelle, ayant les atouts de rapidité, de confidentialité, de discrétion, de coût raisonnable, de transparence, de souplesse de procédures, tant les arbitres, les médiateurs et les superviseurs sont censés être bien formés et efficaces dans leur action». Le délégué général du CEMACO-Brazzaville signale également que «la satisfaction des opérateurs économiques nationaux et étrangers est et demeure notre leitmotiv»*, et que *«cette ambition ne peut devenir réalité que si les arbitres, les médiateurs et les superviseurs prennent à cœur la mission républicaine qui leur est confiée»*.

Institution privée, le CEMACO créé grâce à la volonté du Gouvernement congolais aux côtés des juridictions étatiques commerciales, est un organe ayant pour objectif principal, le règlement des litiges à caractère commercial, par l'entremise d'un tribunal arbitral, ou au moyen de la médiation. L'institution obéit au contexte de mondialisation de l'économie et aux impératifs de développement qui imposent aux Etats de créer un environnement attractif et propice aux investissements et aux affaires. Le CEMACO fait partie des services des Chambres consulaires du Congo.

Aristide Ghislain NGOUMA

Qui me répondra?

En pleine crise sanitaire, comment relancer et diversifier l'économie et la création d'emploi ?

A.NK-K (Moukondo, Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

AGRICULTURE

Relancer le développement par les cultures de rente

La Société congolaise de production de cacao et de café (COFCAO) vient de lancer ses activités. Société de droit congolais, installée au village Elendjo, localité située à 7km de Souanké (Département de la Sangha). Erigée sur le site laissé par une société agricole créée en 1954 et disparue en 1975 avec la nationalisation, elle a lancé ses activités il y a deux mois.

Vue de la pépinière avec Michel Bagul Mekia

L'action de la COFCAO s'étendra également dans la production des agrumes, l'apiculture et l'aquaculture. Cette société a été découverte grâce à une mission effectuée dans la Sangha du 18 au 24 août 2020 par deux organisations des Droits de l'homme, l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) et la Rencontre pour la paix des droits de l'homme (RPDH). La mission a eu pour but d'éveiller les communautés locales et les populations autochtones à la gouvernance forestière pour limiter l'exploitation illégale du bois. Le nouveau code forestier, promulgué en juillet 2020, a été vulgarisé à cette occasion.

La ferme d'Elendjo développait des cultures de rente comme le café et le cacao et produisait également du fromage. Charles René Moussounda, directeur de la Communication et des relations publiques de COFCAO a expliqué que c'est une première du Congo. *«Après cette exploitation privée, l'Etat avait pris le relais à l'époque de l'Office national de commercialisation des produits agricoles (ONCPA). Malheureusement, l'Etat n'avait pas suffisamment assuré des investissements permettant de pérenniser les activités de la ferme et les travailleurs n'étaient pas payés. Cette situation avait provoqué la fermeture de la ferme. Le relais est pris par COFCAO pour relancer les activités»*, a-t-il dit.

COFCAO est cogérée par deux Congolaises qui ont démarré avec un capital d'un million de Fcfa, ensuite porté à plus de 100 millions. *«Il faut souligner que nous avons commencé nos activités à Sao Tomé et Principe où nous détenons 1.500 ha de plantation de cacao. Cela après deux ans d'activité. Au regard de ces efforts à l'extérieur, l'idée de la sollicitation du site qui avait abrité la ferme d'Etat que nous sommes en train de relancer. C'est en 2018, après notre retour de Sao Tomé et Principe que nous nous sommes implantés ici. Aujourd'hui, nous avons une pépinière de 68.000 plants qui sera affectée au site où nous allons implanter la cacaoyère. Nous disposons de 5.000 ha de la superficie totale de la ferme d'Elendjo. Nous allons d'abord ouvrir 50 ha. Notre personnel est mixte»*, a ajouté le chargé de la Communication.

Charles René Moussounda au premier rang coiffé de casquette avec l'ensemble des travailleurs

Il a par ailleurs précisé que la population autochtone a aussi une place de choix dans l'entreprise. *«Nous bénéficions des services de neuf autochtones. Nous sommes en train de préparer les logements des femmes qui seront spécialisées à l'entretien de la pépinière. Ici, il n'y aura pas d'hommes. Nous lancerons officiellement nos activités en octobre. La première production est attendue dans deux voire trois ans. L'Etat nous a octroyé ce site pour relancer les activités agricoles. Nous avons sollicité des avantages fiscaux et douaniers, parce qu'une société qui détient 5.000 ha pour promouvoir sa production, il faut bien du matériel»*.

Pour les agrumes, depuis les temps immémoriaux, il y a une orangeraie et une ananeraie qui produisent normalement, a-t-il poursuivi. Malheureusement, tous les plants étaient enfouis dans la végétation. Nous allons préparer ces plants pour l'ensoleillement et des soins assez sérieux pour une meilleure production. *«J'exhorte les Congolais à s'intéresser à l'agriculture, parce que l'Etat est en train d'octroyer des moyens pour développer ce secteur».*

A noter que la COFCAO réalise ses activités avec l'ONG *«Les amis de la nature»* créée en 2017. Le vice-président de l'ONG Michel Bagul Mekia a rassuré qu'actuellement l'ONG est à l'œuvre pour installer une pépinière. *«Nous avons dans notre pépinière près de 20 mille plants de cacao. En culture cacaoyère, on ne détruit pas la forêt. Nous sommes ici depuis à peine deux mois et sommes confiants. C'est sûr que dans trois ou quatre ans, on aura les fruits de la production. Le sol de la Sangha est fertile».*

Philippe BANZ

DEVELOPPEMENT

Joséphine Moutimanakanga livre le manioc au cœur du Bronx

Le Congolais voyage toujours avec son bout de manioc dans un angle valise. Et il n'est pas rare qu'arrivé dans une grande ville occidentale, la première question pose à la cantonade soit *«et pour le manioc, c'est comment ?»*. Alors, on lui indique Brixton, à Londres, Termini à Rome, Matongé à Bruxelles ou Château rouge à Paris.

Les maniocs du Bronx...

A vrai dire, la chose paraît aller de soi lorsqu'on se trouve dans un pays ayant une longue et antique tradition avec l'Afrique. Mais dans une mégapole comme New York, au Etats-Unis, comment cela se passe-t-il? Il suffit de demander!

Car, parfois dans la discrétion absolue, des pionniers congolais sont déjà en place et ont su déblayer les pistes pour trouver piments, safous, moukalou et autres mets typiques du Congo qu'on n'a pas l'habitude de trouver dans les supermarchés traditionnels. L'histoire du manioc cuit, la chikouangue, a aussi son odyssée et des pionnières reconnues.

C'est ainsi que se dégage l'image d'une femme congolaise, une battante, dont on peut dire qu'elle est la première ou parmi les premières à combler le vide du manioc sur la table des Congolais aux Etats-Unis.

Joséphine ne fait pas de l'importation du manioc cuit, comme c'est le cas dans beaucoup de villes occidentales: elle le fait ! Elle écume les boutiques africaines où l'on vend des tubercules de manioc. Vient les rouir dans son appartement et confectionne, comme le ferait la maman au pétrin de n'importe quel coin du Congo, ce qui sera le futur manioc ou le ngoudi yaka traditionnel!

Le résultat est tout simplement époustouflant: le quartier du Bronx peut s'enorgueillir de trouver du manioc frais ou fumant sur ses tables grâce à Moutimanakanga. Mais le privilège n'appartient pas qu'aux bronxois; à Houston (Texas) aussi, des boutiques proposent les confections de Joséphine Moutimanakanga. Tout comme à Raleigh, en Caroline du Nord.

Partout, l'Afrique centrale *«mange congolais»* grâce aux pains de manioc fournis par une experte qui n'a pas voulu renier une tradition qui fait vivre dans tous les sens du mot.

Ancienne militante de l'URFC (Union révolutionnaire des femmes congolaises) au Congo, la battante ne s'est pas contentée de faire du porte-à-porte avec son manioc. Elle a lancé une ONG dont la cause est noble: l'Organisation des femmes pour l'aide des orphelins, OFAO. Recueillant les aides de la diaspora, l'organisation achemine des médicaments, de l'aide alimentaire et toutes sortes d'aides aux enfants abandonnés du Congo. Aux Etats-Unis même, l'ONG est débordante d'activité, dont une partie culturelle avec, par exemple, une chorale.

ASM

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

Akinwumi Adesina réélu

Le président réélu du groupe de la Banque africaine de développement (BAD) Akinwumi Adesina sera investi dans ses fonctions mardi 1er septembre prochain. Porté pour un second mandat à la tête de l'institution panafricaine, la candidature de l'ancien ministre nigérian de l'Agriculture et du développement rural a été présentée par son pays. Elu 8e président de cette banque le 28 mai 2015, il avait succédé au Rwandais Donald Kaberuka, et avait pris officiellement ses fonctions, le 1er septembre de la même année, à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Akinwumi Adesina face aux nouveaux défis du Groupe de la BAD

Crise sanitaire du coronavirus oblige, la cérémonie d'investiture du président du groupe de la Banque africaine de développement se déroulera en visioconférence, comme l'a été celle de sa réélection. Il a été renouvelé dans ses fonctions à l'issue d'un vote unanime des gouverneurs de l'institution jeudi 27 août lors des Assemblées annuelles 2020. Il effectuera ainsi un second mandat de cinq ans à la tête du Groupe de la Banque panafricaine basée dans la capitale économique ivoirienne.

Chefs d'Etat, gouverneurs et parties prenantes externes à l'instituttion participeront à l'événement de façon virtuelle dans le respect des directives de distanciation physique liées à la pandémie du COVID-19. Economiste du développement de renommée internationale, lauréat du Prix mondial de l'alimentation et du Prix SunHak pour la paix, Akinwumi Adesina s'est distingué en menant un programme audacieux visant à réformer la Banque et à accélérer le développement de l'Afrique.

Le résultat de l'élection, qui lui a permis d'obtenir 100% des votes de tous les membres régionaux et non régionaux de la Banque, a été annoncé par la présidente du Conseil des gouverneurs de la Banque, Mme Niale Kaba, ministre du Plan et du développement de Côte d'Ivoire. Le scrutin s'est tenu le dernier jour des Assemblées annuelles 2020 du Groupe de la Banque africaine de développement, qui se sont tenues virtuellement pour la première fois dans l'histoire de l'institution.

La ministre Niale Kaba a déclaré être *«ravie que le Conseil des gouverneurs ait réélu Akinwumi Adesina pour un second mandat à la présidence du Groupe de la Banque»,* et a souhaité en tant qu'actionnaires, *«nous soutenir fermement la Banque et apporter»* à ce dernier *«tout le soutien nécessaire pour poursuivre et mettre en œuvre sa vision convaincante pour la Banque au cours des cinq prochaines années».*

Son premier mandat était axé sur le nouveau programme audacieux du Groupe de la Banque, qui repose sur cinq priorités de développement connues sous l'appellation *«High 5»:* éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie; nourrir l'Afrique; industrialiser l'Afrique; intégrer l'Afrique; et améliorer la qualité de vie des populations africaines.

Au cours de ce premier mandat, la Banque a obtenu des résultats qui ont eu un impact sur la vie de 335 millions d'Africains. C'est ainsi que 18 millions de personnes ont eu accès à l'électricité; 141 millions de personnes ont bénéficié de technologies agricoles améliorées au titre de la sécurité alimentaire; 15 millions de personnes ont eu accès à des financements provenant d'investissements privés; 101 millions de personnes ont bénéficié de transports améliorés; et 60 millions de personnes ont eu accès à l'eau et à l'assainissement.

Ces derniers temps, le président de la BAD a eu du fil à retordre avec les lanceurs d'alerte internes à la banque qui ont sévèrement critiqué son mode de gouvernance. Cette situation a secoué la fin de son premier mandat bien qu'il ait su tout de même tirer son épingle du jeu.

Aristide Ghislain NGOUMA

OUGANDA

La faune sauvage victime de la pandémie de COVID-19

Comme la plupart des pays de la région de l'Afrique de l'Est, l'Ouganda a une économie tournée principalement vers le tourisme. Le pays regorge de sites et lieux touristiques dont des forêts au paysage attrayant, abritant diverses espèces animales. Parmi celles-ci, la forêt impénétrable de Bwindi. Mais la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19) qui secoue le monde n'a pas épargné cette faune.

Haut-lieu du tourisme ougandais, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, la forêt de Bwindi abrite près de la moitié des gorilles de montagne du monde. L'un de ces spécimens à dos argenté, surnommé Rafiki, fait partie des nombreux animaux sauvages, victimes ces derniers mois des braconniers.

Au début du mois de juin dernier, les gardes forestiers avaient remarqué sa disparition. Après une battue, ils ont fini par retrouver le corps inanimé du gorille. Le braconnier présumé qui l'aurait tué n'a cessé de clamer son innocence, parlant d'un acte de légitime défense. Il a été condamné à 11 ans de prison.

La faune et la flore contribuent largement au PIB ougandais

«Nous pensons que lorsque le braconnier s'est retrouvé nez à nez avec Rafiki, il a été surpris et affolé. Cette personne a cédé à la panique et a tué le gorille même si je ne pense pas que Rafiki voulait l'attaquer», explique le Dr. Gladys Kalema-Zikusoka, vétérinaire et responsable de l'ONG, Conservation Through Public Health.

Le tourisme ougandais est touché ces jours-ci de plein fouet. Les autorités du pays sont également préoccupées par les répercussions de la pandémie sur l'économie locale. Les résultats de l'enquête menée par l'Office du tourisme national sont inquiétants. Selon Lillian Ajarova, sa directrice, *«plus de 500 000 personnes ont perdu leur emploi depuis juillet 2020. Ces emplois sont directement liés au secteur du tourisme».*

Les frontières de l'Ouganda sont actuellement fermées. Aucune réservation n'est possible pour les touristes. Les autorités espèrent pouvoir rouvrir les vols internationaux avant Noël, une période propice au tourisme.

Azer ZATABULI

MALI

La CEDEAO exige une transition civile

Destitué récemment par l'armée, le coup de force perpétré contre Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) ouvre la voie à la mise en place d'une transition qui débouchera sur l'organisation des élections générales dans au Mali. Pour relancer la démocratie. Le plan de l'armée selon lequel elle souhaite diriger cette transition pour une durée de trois ans, au moins, ne fait qu'attiser la colère de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui n'a pas digéré le renversement de l'ex-Président.

Le nouvel homme fort du Mali

La conférence de la CEDEAO qui s'est tenue vendredi 28 août dernier par visioconférence exige une transition de 12 mois au lieu de 36 mois, dirigé par des personnalités civiles. Ce sommet des chefs d'Etat de cette sous-région s'est ouvert sous les mauvais auspices du côté de la junte au Mali. Les préoccupations relatives à la libération de l'ex-Président IBK, ainsi que celle de sa restauration ont été résolues. D'autan que ce dernier ne souhaite pas revenir aux affaires, selon ses propres déclarations. Mais il n'en est pas pareil pour *«le retour à l'ordre constitutionnel qui suppose le retour des militaires dans leur caserne»,* selon Mahamadou Issoufou, Président du Niger, président en exercice de la CEDEAO.

L'entrevue de la junte avec la délégation de la CEDEAO

La visioconférence tenue à l'issue de la médiation de l'organisation sous-régionale de trois jours à Bamako, conforte les spéculations de ces derniers jours sur l'intransigeance de l'organisation face aux putschistes.

Si les chefs d'Etat ont lâché du lest pour ce qui est du retour aux affaires de leur homologue IBK, ils sont plutôt inflexibles sur la transition et sa durée. Les chefs d'Etat ont recommandé aux militaires au pouvoir de nommer une personnalité civile qui mènera cette transition, ainsi qu'un premier ministre civil, car *«aucune structure militaire ne devrait être au-dessus du président de de transition»*, a fait savoir un communiqué officiel.

Gaule D'AMBERT

POTENTIEL

RESSOURCES HUMAINES

Nous recherchons pour le compte de notre client acteur majeur dans l'exploration et la production pétrolière :

FISCALISTE SENIOR (H/F)

Vous souhaitez connaître les détails du poste et candidater ?

Merci de postuler à l'offre avant le 07 septembre 2020, en consultant notre site dans la rubrique DERNIERES MINUTES:

http//www.potentielrh.com

DIOCESE DE KINKALA

Mgr Ildevert Mathurin Mouanga a ordonné la 1ère promotion de prêtres de son épiscopat

En cette période de crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, la Place mariale de la cathédrale Sainte Monique de Kinkala a servi de cadre, dimanche 30 août 2020, à la messe d'ordination de quatre nouveaux prêtres qui ont agrandi l'effectif du clergé diocésain de Kinkala. C'est la première promotion des prêtres de l'épiscopat de Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, évêque du lieu. Il s'agit des abbés Albert Nsayi, Benoît Sabas Bouende, Gibran Beni Nzaba et Nophène Gildas Mouanga ayant reçu l'ordination diaconale le dimanche 6 octobre 2019.

Présidée par l'évêque du lieu, la messe a été concélébrée par Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala et par de nombreux prêtres venus de différents diocèses du Congo. Parmi les concélébrants, il y a eu les abbés Bertin Foueti, vicaire général de Kinkala, Wildrisch Kufutila Nanitelamio, secrétaire chancelier de Kinkala, Félix Maboundou, doyen du collège des consulteurs du diocèse à l'honneur, etc.

Les autorités civiles et militaires du département du Pool ont participé à cette messe animée par la chorale diocésaine et la Schola populaire.

Des religieux, religieuses de diverses congrégations ainsi que des fidèles laïcs venus de différentes paroisses et villages du diocèse de Kinkala, aux côtés de ceux venus de l'archidiocèse de Brazzaville ont été comptés parmi les témoins de l'événement.

Le coryphée du jour, abordant la particularité de cette messe, a affirmé: *«Notre Sainte Eglise du Congo, et particulièrement l'Eglise qui est à Kinkala, est en liesse parce qu'elle sera enrichie de quatre nouveaux prêtres. C'est donc un motif de joie de voir notre Eglise locale et notre clergé s'agrandir à travers le don que le Seigneur nous fait aujourd'hui de ces quatre nouveaux prêtres, signe du royaume parmi nous. En effet, dans l'Eglise, le prêtre est établi pour être collaborateur de l'évêque. Il est associé à l'évêque dans la fonction sacerdotale au service du peuple de Dieu. Il a pour fonctions principales d'enseigner, de sanctifier et de gouverner. Au cours de cette Eucharistie, bénissons donc Dieu le Père de qui vient tout don parfait et son fils Jésus-Christ, notre Seigneur qui nous a inspirés de le suivre par l'impulsion de l'Esprit-Saint et supplions le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa vigne et d'achever merveilleusement en ces candidats au sacerdoce, l'œuvre immense qu'il a déjà commencée afin qu'ils soient des prêtres selon le cœur de Jésus.»*

C'est l'abbé Barthélemy Bassoumba, secrétaire général du Conseil presbytéral du diocèse de Kinkala, qui a procédé à l'appel et à la présentation à l'évêque et au peuple de Dieu des candidats au presbytérat: *«Père-évêque, la Sainte Eglise, notre mère, vous présente ses fils afin que vous les ordonniez prêtres.»*, et à l'évêque de se rassurer: *«Savez-vous s'ils ont les compétences requises?» «Le peuple chrétien a été consulté et ceux à qui il appartient ont donné leur avis. Aussi, j'atteste qu'ils ont été jugés dignes d'être ordonnés prêtres»*, a déclaré le secrétaire général du Conseil presbytéral. *«Avec l'aide de Jésus-Christ, notre Seigneur et notre Sauveur, nous les choisissons pour l'ordre des prêtres»*, a confirmé l'évêque.

Dans son homélie extraite de l'évangile selon saint Jean 15, 9-17, Mgr Ildevert Mathurin Mouanga a dit la joie du diocèse: *«Nous sommes heureux de nous retrouver autour de nos jeunes frères qui reçoivent aujourd'hui l'ordination sacerdotale. Quatre de nos frères, en effet, ont entendu l'appel du Christ et ont cherché à y répondre. Notre Eglise-Famille de Dieu qui est à Kinkala est heureuse de les accueillir, parce qu'elle s'enrichit de nouveaux pasteurs. Elle prie qu'ils soient des pasteurs selon le cœur de Dieu.»* S'adressant aux candidats au presbytérat l'évêque a poursuivi : *«Le ministère auquel vous êtes appelés mes jeunes frères, contient en bonne place, la dimension de l'annonce de la Parole de Dieu. C'est la fonction d'enseignement. La parole que vous êtes appelés à annoncer n'est pas votre parole; c'est la Parole de Dieu. Annoncez-la avec courage et obéissez-lui religieusement.»* Abordant la fonction de sanctification, l'une des fonctions liées au ministère sacerdotal, le prédicateur a fait savoir: *«Le prêtre offre l'Eucharistie, le sacrifice de l'alliance nouvelle et éternelle, le sacrifice du Christ. A chaque Eucharistie, le Christ rend actuel son sacrifice de la croix, pour notre salut. Dans ce sacrifice du Christ, le prêtre s'offre aussi à Dieu, apprend à s'offrir lui-même, pour la gloire de Dieu et pour le salut du monde, pour son propre salut. C'est le sens de l'adresse que fait le prêtre au peuple, lors de la célébration eucharistique, après la préparation des dons, ainsi que la réponse que lui donne l'assemblée. Comme ministre des sacrements et particulièrement de l'Eucharistie, en apprenant* à s'offrir lui-même *au Christ, le prêtre approfondit, intériorise sa configuration au Christ.»* Parlant de conversion, Mgr Ildevert Mathurin Mouanga a renchéri: *«La tâche devient beaucoup plus exigeante. Que c'est facile de penser que les autres doivent changer! Le disciple du Christ doit apprendre qu'il n'y aura pas de transformation possible du monde, s'il ne se transforme pas lui-même. La conversion est un appel que le Christ ne cesse de nous lancer et que l'Eglise ne cessera de faire retentir. La clé de tout cela nous est donnée dans l'évangile.»* Concluant sa prédication, en s'adressant de nouveau aux futurs prêtres, l'évêque de Kinkala a souligné la grande tentation qui peut nous guetter tous de nos jours, révélée par le Pape François dans son Exhortation apostolique sur la joie de l'évangile: *«L'obsession pour être comme tous les autres et pour avoir tout ce que les autres possèdent.» «En vous engageant bientôt dans le ministère sacerdotal, vous vous engagez à être différents. Tout en restant avec votre peuple, au milieu de votre peuple (et c'est là qu'est notre place), vous serez aussi placés à sa tête, parce que configurés au Christ, Tête et Pasteur. C'est une différence que nous sommes appelés à assumer, à accepter, à vivre avec une conscience droite.»*, a fait savoir l'évêque.

Les nouveaux prêtres autour de l'évêque

Après l'homélie a eu lieu la liturgie du sacrement de l'ordre qui s'est ouverte par le chant à l'Esprit-Saint et s'est poursuivie par le dialogue entre les candidats au sacerdoce et l'évêque, marqué par l'engagement au célibat des futurs prêtres, la promesse d'obéir à l'évêque et à ses successeurs, la litanie des saints, l'imposition des mains, la prière consécratoire, la vêture de l'étole et de la chasuble, l'onction des mains, la remise du calice contenant du vin avec la paterne sur laquelle est posée l'hostie, et le baiser de paix, qui en raison de la COVID-19 a été réduit à une salutation à distance.

Vers la fin de la messe, l'abbé Bertin Foueti, après avoir présenté les prêtres concélébrants venus des autres diocèses, a annoncé le prochain grand rassemblement du diocèse : ça sera la messe marquant la fin de la mission pastorale de Mgr Louis Portella Mbuyu, dans le diocèse de Kinkala, prévue pour le dimanche 4 octobre 2020, au même endroit.

De même, il a parlé du livre d'Aubin Banzouzi, intitulé: *«Le cri d'un pasteur»* regroupant les discours et homélies de Mgr Louis Portella Mbuyu, de 2002 à 2020, dont la présentation-dédicace aura lieu le vendredi 4 septembre 2020, dans la salle du Centre d'études et de recherches chrétiennes (CERC), au siège du Journal La Semaine Africaine.

Au nom de ses trois confrères, l'abbé Gildas Nophène Mouanga a dit sa gratitude à tous ceux qui les ont aidés dans leur cursus ayant débouché au sacerdoce.

Intervenant en dernier, Mgr Ildevert Mathurin Mouanga a exprimé sa reconnaissance à Mgr Louis Portella Mbuyu, pour le travail abattu dans le diocèse qu'il a servi durant 18 ans.

Gislain Wilfrid BOUMBA
(De retour de Kinkala)

MGR MIGUEL ANGEL OLAVERRI, ARCHEVÊQUE DE POINTE-NOIRE

Plus de communion et bonnes relations avec le peuple de Dieu

Après la cérémonie d'imposition du pallium l'ayant institué archevêque de Pointe-Noire dimanche 23 août 2020, Mgr Miguel Angel Olaverri, le nouvel archevêque, s'est exprimé dans le cadre de la rubrique *«Ils ont dit ...»*. Nous publions ci-après ses propos suivis de ceux de l'abbé Alain Loemba Makosso, vicaire général du lieu.

«Il n'y a pas grand-chose qui change, sinon il y a une plus grande responsabilité au niveau de la coordination, de la collaboration entre nos diocèses qui doit se traduire aussi par un meilleur esprit de communion qui favorise justement de bonnes relations avec les évêques, et qu'on puisse continuer un travail qui a été commencé. Et aussi des projets qu'on peut faire ensemble: un hôpital régional qui concerne tout l'archidiocèse pour le bien des populations. Le pallium est le signe de communion avec le Pape. Anciennement, ce n'est que le pape qui le portait. A un moment, le pape avait voulu partager ce pallium avec les archevêques. Ce signe de communion doit se traduire aussi par l'effort des laïcs, des prêtres, par un effort de réconciliation, savoir pardonner, aller de l'avant. Le mot, ça serait d'exprimer la joie de cette journée, la joie de quatre jours que nous venons de vivre ici dans l'archidiocèse de Pointe-Noire. Après la messe chrismale, hier nous avons quand même eu la joie d'ordonner deux prêtres religieux. La joie est là, de voir le peuple de Dieu participer massivement, plus que ce qu'on attendait.»

Le nouvel archevêque arborant son pallium

Il a dit ...

Abbé Alain Loemba Makosso, vicaire général de Pointe-Noire: *«Je m'incline devant la pastorale d'ensemble menée par les évêques de la Province du Sud-Ouest (PESO). J'ai cité Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, alors évêque de Dolisie et Mgr Miguel Angel Olaverri, alors évêque de Pointe-Noire. Nous récoltons aujourd'hui et maintenant les fruits de leur hardiesse. Leurs multiples rencontres à Pointe-Noire, Dolisie et Loudima se sont révélées fécondes. Nous étions souvent réconfortés d'entendre notre évêque dire : «Laissez-moi d'abord consulter mes frères Daniel et Bienvenu.» Souvenez-vous des journées interdiocésaines organisées par la PESO à Pointe-Noire. Ce grand rassemblement de plus de 500 jeunes de Nkayi, Dolisie et Pointe-Noire, en présence de nos trois évêques. Ce fut un haut lieu de partage et de communion. Il n'y a pas longtemps le 15 août dernier en la solennité de l'Assomption de la Vierge Marie et des 60 ans de l'indépendance de notre pays, nous avons été heureux de participer aux ordinations presbytérales de Dolisie en présence des trois évêques de la PESO, leurs vicaires généraux et leurs clergés. Quelle éloquence communionelle et pastorale? Je dis et je signe: la PESO se présente comme la nouvelle formule de l'ancien diocèse de Pointe-Noire rassemblant les régions du Kouilou, du Niari, de la Bouenza, et de la Lékoumou que Mgr Godefroy Emile Mpwaty «Ta God» se faisait le bonheur de sillonner, parlant yombé avec les yombé, kuni avec les kunis, bembé avec le bembé. Ce vaillant pasteur charrié sur son passage tous les jeunes garçons pour la plupart devenus prêtres, j'en suis d'ailleurs parmi les dizaines. Dieu a besoin de chacun de nous pour l'édification de son œuvre.»*

Abbé Alain Loemba Makosso...

Propos transcrits par
Gislain Wilfrid BOUMBA

DIOCÈSE DE OUESSO

Publication de bans

Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, a la joie de faire part aux communautés paroissiales du diocèse, aux paroisses d'origine des candidats, aux personnes qui les connaissent, de l'appel à l'ordination sacerdotale des diacres: Roland Vergi Ongagna Ngassaki, Rold Vianney Issambo.

Ces ordinations sont prévues le dimanche 27 septembre 2020, à la paroisse cathédrale Saint Pierre Claver de Ouesso.

Le droit de l'Eglise rappelle aux fidèles qu'ils sont tenus de révéler avant l'ordination à l'évêque du diocèse ou aux curés des ordinands, avant l'ordination, les empêchements à ces Ordres sacrés dont ils auraient connaissance (Code de droit canonique, can 1043).

Comptant sur le souci d'accompagner ces candidats au presbytérat, dans le respect et la vérité et sur l'amour de l'Eglise, l'évêque de Ouesso recommande à la prière ces deux ordinands ainsi que le diocèse.

Fait à Ouesso, le 19 juillet 2020

Abbé Julien MUREKEZI
Secrétaire

Mgr Yves Marie MONOT
Evêque de Ouesso

REFLEXION

Les défis pastoraux et les attentes de Mgr Bienvenu Manamika

Dans l'édition n°3974 du vendredi 12 juin 2020, La Semaine Africaine a publié une réflexion de l'abbé Eric Béranger N'sondé, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville en mission pastorale en Italie, intitulée: *«Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou: Quelles attentes à combler dans l'archidiocèse?»*.

Je commencerais par remercier l'abbé Eric Béranger N'sondé pour son courage, parce qu'il a osé. Sa réflexion est fondée, car il n'a fait qu'annoncer la couleur et mis les pendules à l'heure. Je voudrais, ensuite, signaler que cette réflexion ne doit pas seulement se limiter à la simple vie sacerdotale du prêtre sur laquelle il met un accent particulier, mais doit concerner tout le peuple de Dieu, prêtres comme fidèles laïcs du Christ. Les attentes sont nombreuses pour le futur archevêque métropolitain de Brazzaville, puisque les problèmes soulevés sont réels. Je comprends l'idée de l'abbé N'sondé qui n'a pas voulu aborder tous les aspects liés à la vie de l'Eglise à Brazzaville, notamment le rôle combien déterminant que joue le fidèle laïc du Christ dans l'Eglise. Tout le monde sait très bien que le prêtre a été consacré pour être au service de l'Eglise, au service du peuple de Dieu, donc du fidèle laïc du Christ, et n'est pas question de s'occuper d'autres choses. Certainement, des occasions ne manqueront pas pour l'abbé Eric Béranger N'sondé de bien approfondir sa pensée sur les vrais problèmes qui rongent l'Eglise de Brazzaville qu'il connaît très bien. C'est à travers cette réflexion qu'il a bien voulu s'adresser au futur archevêque métropolitain, Son Excellence Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou pour l'aider dans ses orientations pastorales à venir, pour le bien-être de la chrétienté.

Excellence Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou

D'entrée de jeu, je vous adresse mes sincères félicitations pour votre élévation à cette nouvelle charge épiscopale. Aussi voudrais-je inscrire ma réflexion comme une invitation à comprendre ce que la chrétienté attend de son futur archevêque. Je suis un fidèle laïc du Christ de la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï, ancien enfant de chœur, ancien membre de la chorale Saint Jean-Baptiste (actuellement Echo du désert), ancien lecteur et coryphée, ancien secrétaire général de la Commission paroissiale de la jeunesse (CPJ) et de la Commission diocésaine de la pastorale de la jeunesse de l'archidiocèse de Brazzaville (CDPJ), et ancien membre du bureau coordonnateur des chorales de Brazzaville (BCCB). Actuellement catéchiste; membre de la Confrérie Sainte Rita; responsable des Commissions communication et médias et historique de la paroisse Saint Jean-Baptiste; responsable de la Commission communication et médias de la Confrérie Sainte Rita de Brazzaville, et responsable de la Commission communication et médias du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo (COECC).

Excellence Monseigneur, dans l'histoire de l'Eglise, vous êtes le troisième archevêque coadjuteur congolais de Brazzaville, après NN.SS Théophile Mbemba avec droit de succession de Mgr Michel Bernard et Emile Biayenda avec droit de succession de Mgr Théophile Mbemba. Dans quinze mois, plus précisément en novembre 2021, vous allez prendre possession du siège archiépiscopal métropolitain de Brazzaville, pour succéder à Mgr Anatole Milandou. Dans votre allocution de circonstance prononcée le dimanche 31 mai 2020 en la solennité de la fête de la Pentecôte devant un petit nombre de fidèles laïcs du Christ rassemblés en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, COVID-19 oblige, vous avez pris acte de la charge qui vous a été confiée par le Pape François le 18 avril dernier, pendant que des familles entières étaient soumises au confinement. Vos premiers mots: *«Qui, suis-je donc Seigneur et qu'est ce qu'est ma maison pour que tu me conduises jusqu'ici? (Samuel 7, 18). Des paroles, à la fois, exclamatives, interrogatives et bouleversantes, comme à l'époque du Roi David, lorsque le prophète Nathan vint lui annoncer les promesses du Seigneur. Ensuite, vous avez dit: «Les dons de la grâce sont variés, mais c'est le même Esprit. Les services sont variés, mais c'est le même Seigneur. Les activités sont variées, mais c'est le même Dieu qui agit en tout et en tous»*. Enfin, vous avez évoqué la collaboration étroite avec les fidèles laïcs du Christ, *«car leur présence dans l'Eglise famille de Dieu est d'une richesse inouïe à tout niveau. La mission nous est tous commune, fin de citation…»*.

Excellence Monseigneur, votre prise de possession canonique s'est déroulée le jour où l'Eglise, notre mère célébrait la fête de la Pentecôte, fête de la venue de l'Esprit-Saint sur terre, comme la promesse de Jésus faite à ses apôtres cinquante jours après sa résurrection et dix jours après son ascension au ciel ((Jean 20, 19-23; Luc 24, 49): Et moi, je vais envoyer sur vous ce que mon Père a promis. La Pentecôte marque aussi la naissance de l'Eglise universelle, autrefois appelée fête de la récolte, comme un jour de marché. C'est un temps de communion, un temps de l'Esprit-Saint donné à l'Eglise, un temps de la mission de l'Esprit-Saint d'agir sur notre terre du Congo touchée par la crise sanitaire du coronavirus, touchée par la crise économique, touchée par la pauvreté. Cette année, Jésus est venu à la Pentecôte pour nous rencontrer, nous fortifier dans la foi à lutter efficacement contre le Coronavirus, contre la faim et toutes sortes de maux qui rongent notre société, notre archidiocèse, notre pays. Gardons espoir et disons gloire à Dieu comme à l'époque où Jésus a guéri les dix lépreux (Luc 17, 12-15). Malgré l'instauration de l'état d'urgence sanitaire, d'un couvre-feu, du confinement, du déconfinement par pallier, décrété par le gouvernement, les chrétiens ne sont pas restés les bras croisés. Des séances de prières ont été organisées par les fidèles laïcs du Christ à domicile, en famille, pour implorer la miséricorde divine et demander à Jésus-Christ, Seigneur et sauveur, d'intervenir pour notre nation, le Congo, afin que cette pandémie soit anéantie à jamais au nom de sa puissance pour que la chrétienté retrouve ses activités habituelles. Malgré la fermeture des églises et lieux de culte, cela n'a pas empêché la nonciature apostolique au Congo et au Gabon, ainsi que l'archevêché de Brazzaville d'organiser une messe en votre honneur pour vous accueillir dans la joie.

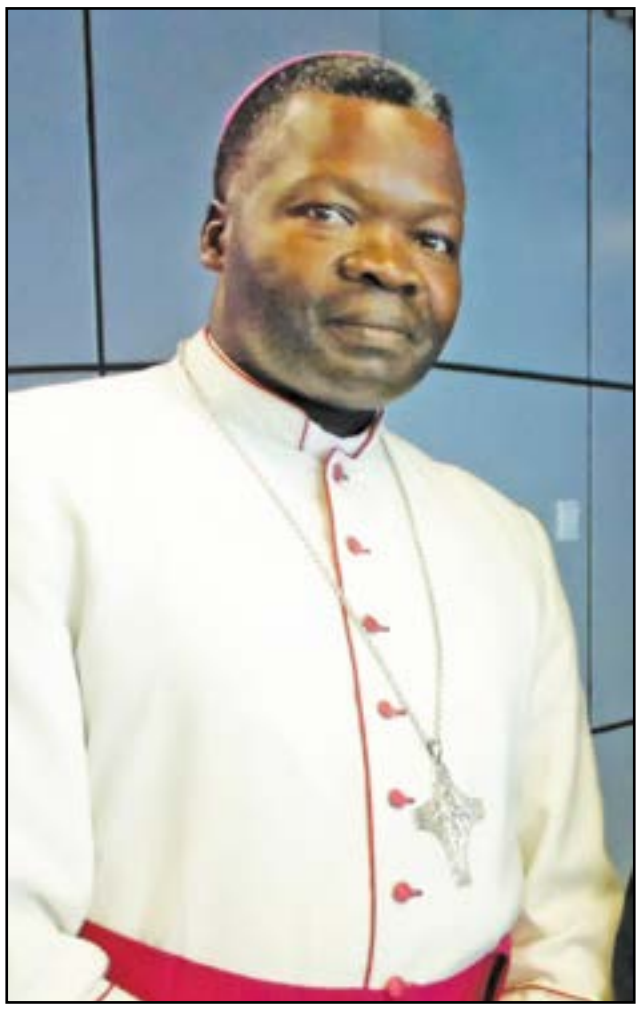

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou

La crise sanitaire due à la COVID-19 a certainement ébranler nos consciences, mais souvenons-nous des dix plaies d'Egypte: le serpent (Exode 7, 8-13); l'eau transformée en sang (Exode 7, 14-25); les grenouilles (Exode 7, 26-29); les moustiques (Exode 8, 12-15); les mouches piquantes (Exode 8, 16-28); la peste du bétail (Exode 9, 1-7); les furoncles (Exode 9, 8-12); la grêle (Exode 9, 13-35); les sauterelles (Exode 10, 1-20); l'obscurité (Exode 10, 21-29). Malgré les épreuves, la foi des fidèles laïcs et du Clerc ne s'était pas ébranlée, au contraire c'est le moment de sortir de notre sommeil. Quand nous avons cru au Christ, le salut était encore loin, maintenant, il est plus près de nous, laissons les œuvres des ténèbres et revêtons les œuvres de lumière (Romains 13, 11-12). La nuit va bientôt finir et le jour va se lever, alors débarrassons-nous des actions mauvaises commises pendant la nuit, même en plein confinement, prenons les armes utilisées en pleine lumière. Relevons-nous pour relancer les activités pastorales de notre archidiocèse, mais il nous faut reprendre du souffle et ne nous lamentons pas. L'Esprit-Saint nous ait donné pour nous ramener vers les chemins du pêché de la mort, vers la lumière et la vie éternelle. C'est le même Esprit-Saint qui est descendu comme une colombe au baptême de Jésus dans le Jourdain: *«Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en lui j'ai mis mon amour»*. (2 Pierre 16-19).

De la manière que Dieu a rempli son Fils Jésus de l'Esprit-Saint, de la même manière que Jésus avait annoncé la venue de l'Esprit-Saint sur les apôtres (Jean 7, 37-39). De la même manière aussi, Dieu vous a choisi Excellence Monseigneur, pour travailler dans sa vaste moisson de Brazzaville, qui est différente de Dolisie. *«Allez dans le monde entier faites des disciples»*. La mission de l'Esprit-Saint est de faire de nous, hommes de tous pays et de tous les temps, un seul corps et un seul esprit dans le Christ Jésus, notre Seigneur. Ne dit-ont pas que L'Eglise est l'Assemblée dans l'Esprit-Saint? Dans nos célébrations eucharistiques, après la consécration et l'Anamnèse, le prêtre prononce l'Epiclèse suivant: *«Humblement, nous te demandons, qu'en ayant part au corps et au sang du Christ, nous soyons rassemblés par l'Esprit-Saint en un seul corps». «Regarde, Seigneur, le sacrifice de ton Eglise et daigne y reconnaître celui de ton Fils quand nous serons nourris de son corps et de son sang et remplis de l'Esprit-Saint. Accorde-nous d'être un seul corps et un seul Esprit dans le Christ». «Que l'Esprit-Saint fasse de nous une éternelle offrande à ta Gloire»*. C'est dire que la mission de l'Esprit-Saint est de nous rassembler dans le Christ, de nous transformer en lui, de nous révéler le Fils, de nous faire comprendre tout ce que Dieu a voulu nous révéler en lui par notre salut.

Excellence Monseigneur, dans quinze mois, vous allez succéder à celui qui a été pour nous un père, un pasteur humble et doux. Votre mission est lourde et exaltante, mais l'Esprit-Saint guidera vos pas. En ce qui me concerne, j'ai voulu partager cette réflexion en souvenir de vos sept ans d'épiscopat au service de l'Eglise. En effet, dimanche 25 août 2013 nous étions témoins au stade Denis Sassou Nguesso de Dolisie, l'actuel stade Paul Sayal Moukila, devant de nombreux fidèles laïcs du Christ venus de tous les diocèses et de l'étranger vous entourer de notre affection, lorsque Mgr Andrés Carrascosa Coso, nonce apostolique au Panama (Amérique centrale), ancien nonce au Congo et au Gabon vous consacrait évêque du nouveau diocèse érigé le 24 mai 2013 suite au démembrement du diocèse de Nkayi. Par la même occasion, vous preniez possession du siège diocésain en qualité de premier évêque de ce diocèse. Sept ans aujourd'hui, vous voilà nommé archevêque coadjuteur avec droit de succession. C'est une charge et un honneur à la fois. Si on était à la Fonction publique ou à l'Armée, on dirait que c'est une promotion. Comme vous l'avez souligné les anciens disaient que l'oiseau vole toujours avec deux ailes et une seule main ne peut pas faire l'unanimité. Si l'union fait la force, donc le temps est venu pour organiser notre Eglise et notre pays par la réconciliation véritable, le dialogue sincère et l'unité offerts par Dieu. Le dimanche 31 mai, en vous adressant au clergé, vous avez dit: *«Je vous arrive avec un cœur à la fois plein et vide. Plein, oui plein d'amour et d'admiration pour chacun de vous, pour le ministère que vous accomplissez parfois dans des conditions extrêmement difficiles. Vide, parce que, je souhaite vivement que chacun de vous, sans distinction aucune, y trouve sa place»*. C'est le souhait de tous pour que chacun trouve sa place et si nous étions au Parquet, cela allait être mentionné au primitif par le greffier en chef. Dans la maison du Père, comme dans un champ à moissonner, il y a plusieurs places, prêtre, comme fidèle laïc du Christ, chacun y trouve sa place. La présence du fidèle laïc du Christ aux côtés du prêtre et dans l'Eglise est très significative, car c'est ça l'Eglise Famille de Dieu. Toujours prenant appui sur vos propos Excellence Mgr: *«Nous nous battrons pour l'éclosion d'un clergé uni empreint de valeurs humaines et promoteur d'une cohésion évangélique. L'amour sera donc la carte d'identité de notre presbyterium. Ainsi que la fraternité sacerdotale, la cohésion sociale, l'humilité et la transparence dans les rapports»*.

J'estime, Excellence Monseigneur, que ces propos constitueront le leitmotiv de votre cheval de bataille, le secret et la vision pastorale de votre feuille de route. L'archidiocèse de Brazzaville que vous allez hériter dans quelques mois est plein d'histoire. C'est un vaste arène qui compte plus d'une cinquantaine de paroisses réparties en doyenné pour une population chrétienne estimée à près de 900 mille chrétiens, plus de 200 prêtres, pour certains à Brazzaville et pour d'autres à l'étranger, plus d'une trentaine de mouvements d'apostolat (enfants, jeunes et adultes), les chorales et les amis du grégorien y compris; une dizaine d'associations, plus de 1000 catéchistes, plusieurs Congrégations religieuses (masculines et féminines). Bref, le champ à moissonner est très vaste et la tâche est immense. Je peux me permettre de citer les paroisses: Sainte Marie Madeleine de la Léfini, Saint Pierre de Mbé, Sainte Odile de Ngabé, Christ-Roi d'Imvouba, Saint Marc d'Odziba, Notre- Dame du Perpétuel Secours d'Ignié PK45, Sainte Marie des Anges de Kintelé, Notre-Dame de la Miséricorde de l'Ile Mbamou, Sainte Claire de Djiri, Saint Jules de Makabandilou, Saint Grégoire de Kingoma-Massengo, Sainte Marie Térésa de Calcutta de Ngamakosso, Saint Joseph de Tout pour le peuple, Sainte Bernadette de Casis, Saint Louis Marie Grignon de Montfort, Saint Jean-Baptiste de Talangaï, Saint-Augustin de la Tsiemé, Saint Louis Roi des Français, Notre-Dame de Fatima de Mpila, Sainte Rita de Moukondo, Saint Jean-Marie Vianney de Mouleké, Notre-Dame des Victoires de Ouenzé, Saint-Esprit de Moungali, Sainte-Anne de Poto-Poto, Cathédrale Sacré-Cœur, Saint François d'Assise, Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde du Plateau des 15 ans, Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus de Ngambio, Saint Michel de la Base, Saint Jean-Paul II de Diata, Notre-Dame de l'Assomption, Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, Saint Pierre Claver de Bacongo, Saint Kisito de la Méteo, Saint Charles Lwanga de Makelekele, Saint Michel de Ngangouoni, Saints Martyrs de l'Ouganda-Kingouari, Saint Jean apôtre de Kinsoundi, Sainte Trinité de Kinsoundi-Barrage, Ndunzia-Mpungu de Mfilou-Ngamaba, Ndona Marie de Mfilou, Saint Paul de Madibou, Saint André Kaggwa de Kombé, Saint Padre Pio de Mbouono, Notre-Dame des apôtres de Sangolo, Saint Benoît de Nganga Lingolo, Saint Charles Lwanga de Djoumouna, Saint Ambroise de Nkozo, Saint Pie X de l'OMS, Notre-Dame du Suffrage de Moussosso, Saint Alphonse de Ligouori de Kibina, Saint Joseph de Linzolo, Saint Michel de Goma tsé-tsé, Saint Antoine de Padoue de Koubola. D'autres sont en voie d'érection comme la Communauté de Ngampoko à Mayanga, Saint Jacques et Jacques Opangault situées dans le 9e arrondissement Djiri.

Excellence Monseigneur, le peuple qui demeurait dans les ténèbres a vu une grande lumière et le peuple qui habite dans la nuit a vu une grande lumière (Matthieu 4, 16). Pour tous ceux qui vivent dans le sombre du pays de la mort, une lumière a brillé. Ce sont des paroles fortes que le texte de Matthieu nous rapporte en citant le prophète Isaïe. Des paroles denses qui expriment pour nous, chrétiens fidèles laïcs du Christ, le changement radical, dans notre monde. C'est l'heure désormais de nous arracher du germe inhibiteur de la division, du laisser-aller, de la peur, car le jour est arrivé.

Pascal BIOZI KIMINOU

(A suivre)

REFLEXION

Les nouvelles provinces ecclésiastiques modifient l'organigramme de l'Eglise locale

L'érection de nouvelles provinces ecclésiastiques modifient considérablement l'organigramme de l'Eglise locale. Normal. Le plus intéressant, est que l'Eglise gagne en maturité. Va s'en suivre, nous osons espérer, une meilleure articulation entre institutions.

Dès lors que les institutions valent ce que valent les hommes, il faut opérer un choix judicieux des hommes pour les animer. L'accent doit être mis sur les ressources humaines à l'effet d'atteindre les objectifs fixés.

Tenant compte de certaines erreurs et de certains dysfonctionnements observés au sein des institutions de l'Eglise, quelles sont les dispositions prises dorénavant pour que rien ne soit plus comme avant? Souscrivons pleinement aux objectifs visés par l'abbé Emile Biayenda qui disait en 1967: *«les laïcs ont aussi leurs droits et devoirs découlant de leur appartenance au corps mystique de Christ de par leur baptême,»* avant de souligner: *«Ils ont un rôle privilégié dans le témoignage au sein des institutions séculières.»* L'Eglise est l'affaire de tous les baptisés qui sont en mission pour la gloire de Dieu, pour que son règne demeure dans les siècles des siècles. C'est pour cela que le Seigneur nous appelle à travailler dans sa vigne. (Mat 20, 1-16).

Ainsi, les laïcs devraient à tous les niveaux de l'administration du territoire être associés dans la gestion du patrimoine de l'Eglise. Des magistrats, juges laïcs devraient travailler avec l'aumônier en charge de la pastorale de la justice et paix. Médecins, religieux ou religieuses relevant de la santé devraient être associés dans la pastorale de la santé, afin de faire revivre les Groupes évangiles et santé (GES) qui ont disparu dans certaines paroisses. Les cadres, comptables du ministère des Finances doivent être intéressés à la gestion des finances de l'Eglise et paroisses en travaillant dans les économats diocésains. Les laïcs inspecteurs de la jeunesse devraient apporter leur savoir aux côtés des aumôniers en charge de la pastorale de la jeunesse dans les diocèses et dans les paroisses. Les gestionnaires devraient se conformer aux critères définis dans les articles 17; 18 et 19 du statuts et règlement intérieur du Conseil pour les affaires économiques. Au lieu que cela soit l'affaire des seuls prêtres.

On voit ainsi l'énorme tâche du laïcat. L'Eglise catholique, pour des lendemains meilleurs devrait aussi penser à former les laïcs avant de leur confier les responsabilités. Les sessions de formation de ces derniers temps devraient s'imposer et rendues obligatoires. Le prêtre est formé durant près de sept ans, et le laïc? Le plus souvent dans l'Eglise, les responsables ne sont pas choisis en fonction de leurs savoirs ou connaissances, mais d'une manière empirique, voilà pourquoi d'autres se mettent au service des curés et non de l'Eglise.

Aux prêtres, le cardinal Emile Biayenda dans son homélie du 7 décembre 1975 à Pointe-Noire disait: *«Je veux des prêtres bien formés, intellectuellement forts, pourvus d'une solide doctrine philosophique et théologique, et pastoralement engagés par une charité sincère et transformante….Nous devons éviter l'esprit du bloc des abbés.»* Evitons d'avoir des prêtres personnels.

La création d'une Commission Vérification et Qualité dans les diocèses serait l'idéal. A l'instar des grandes sociétés, composée des prêtres et des laïcs, rattachée à l'évêque, elle aura pour rôle de passer périodiquement dans les paroisses pour se rendre compte de l'efficacité des directives édictées par l'évêque. L'évaluation s'en suivra. Un compte rendu en bonne et due forme à la hiérarchie, faisant mention de l'état d'avancement périodiquement, un bilan financier pastoral serait à suivre. Cette commission aura aussi pour tâche de vérifier si toutes les commissions sont implantées dans les paroisses et fonctionnent selon les principes de l'Eglise et non en fonction du curé. Ne plus attendre les ouvertures et fermetures des années pastorales pour le faire. En effet, tout projet ou toute action non évalué à mi-parcours ne vit pas et ne peut pas connaître de lendemain meilleur. Une administration qui n'applique pas ses textes et ne les respecte pas, ne remplit pas sa fonction.

Pour un bon contrôle de gestion de qualité, un directeur général de société n'assure jamais la fonction de directeur administratif et financier à la fois. Ce rôle est assuré par une autre personne. Mais pourquoi dans le fonctionnement des paroisses catholiques au Congo ce n'est pas le cas? Le curé s'occupe de tout. La gestion des finances et des biens matériels dans une société n'est jamais un domaine réservé au seul directeur général ou administrateur principal. Les paroisses devraient obéir aux exigences du niveau de pilotage d'une société (entreprise). *«Toute organisation industrielle ou administrative, quelle que soit sa finalité ou son statut juridique se trouve fixée à un contrôle financier ou audit qui lui permet de vérifier si les procédures de gestion de la structure sont appliquées et que le patrimoine n'est pas détourné ou mal utilisé. Le contrôle consiste à vérifier si toutes les dépenses sont effectuées selon le programme adopté.»* (Fayol)

L'Eglise congolaise va revivre lorsque tous les pasteurs et laïcs vont se jeter à l'eau pour défendre son image noyée dans les antivaleurs devenues un naufrage général. Que les paroles prophétiques du bon Cardinal Emile Biayenda qui, durant sa vie, a lutté et s'est sacrifié pour l'Eglise du Congo touchent nos cœurs.

Jean Séraphin GANGA

REMECIEMENTS

Il a plu à Dieu Tout-Puissant de rappeler, dans sa maison le 4 août 2020, à l'âge de 95 ans (née vers 1925) à Kimongo, sa fille, la patriarche Sundi, veuve Nzoungou, née Catherine KIKOUNDI.

Ainsi, profondément touchés par les marques de sympathies manifestées de loin ou de près lors de son inhumation le 14 août 2020, au cimetière municipal Moulendé à Dolisie, Paul Nzoungou *«Mâ Paul»* et la famille, vous remercient du fond du cœur pour votre assistance multiforme.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée puissent élever leurs prières en faveur de son âme.

Elle laisse cinq enfants, une trentaine de petits-fils et une cinquantaine d'arrière-petits-fils.

Que son âme repose en paix auprès de son Père céleste, tu l'as bien mérité.

Amen!

MINISTERE DES FINANCES, ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE
N°07/2020/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

N°	N° DE REQUISITIONS	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIERS	ARR. /DPT	REQUERANTS
1	28.835 du 09/12/2019	Plle(s) 09	Bloc 127	Section BR	Superficie 500,00m²	MPITA	Arr.1	BONDONGO Marien Urbain
2	22.653 du 17/07/2013	Plle(s) 06 et 08	Bloc 123	Section BP Suite	Superficie 988,00m²	MPITA	Arr.1	BAMBI Prosper Aimé Antoine
3	26.522 du 26/10/2016	Plle(s) 14	Bloc 134	Section BL	Superficie 400,00m²	NGOYO	Arr.6	KITSOUKOU N'GOUMA Gabriel
4	26.981 du 31/05/2017	Plle(s) 05 bis	Bloc 325 ex 28	Section BS	Superficie 340,25m²	TCHIMBAMBA	Arr.1	SAMBA Arno Yanis
5	28.959 du 09/03/2020	Plle(s) 06	Bloc 19	Section BNB	Superficie 400,00m²	TCHIMBAMBOUKA	Arr.6	MAKANGA Judith
6	26.960 du 24/05/2017	Plle(s) 09 bis	Bloc 05	Section BP	Superficie 707,88m²	MPITA	Arr.1	SAYA Nathan Desiré, SAYA Celia Lorraine, SAYA Kelyan Théo
7	18.451 du 04/01/2010	Plle(s) 07	Bloc 101	Section BP	Superficie 750,00m²	WHARF	Arr.1	GOMEZ Dasilva Bernardo
8	28.991 du 07/04/2020	Plle(s) 08	Bloc 99	Section BG	Superficie 300,00m²	MPAKA	Arr.6	FOUTOU MBOUKI Julianto
9	29.027 du 08/06/2020	Plle(s) Domaines	Bloc /	Section /	Superficie 300.591,56m²	VILLAGE MENGO	Loango	S.C.I KAYES
10	28.665 du 30/08/2019	Plle(s) 11	Bloc 154	Section N	Superficie 221,50m²	MPAKA 120	Arr.3	PEMISSI TOUMBA Philgrin Faudemay
11	28.552 du 10/07/2019	Plle(s) 01	Bloc 74	Section BXA	Superficie 400,00m²	COTE-MATEVE	Arr.6	NGOMA MBEMBA Conrad Davy
12	29.005 du 25/05/2020	Plle(s) 01 et 02	Bloc 47 bis	Section BP	Superficie 1200,00m²	MPITA	Arr.1	PIKO Romaric Victorien
13	28.994 du 06/05/2020	Plle(s) 12	Bloc 24	Section BM	Superficie 500,00m²	NGOYO PLAINE	Arr.6	ZODJI Augustin
14	28.993 du 06/05/2020	Plle(s) 11	Bloc 25	Section BM	Superficie 500,00m²	NGOYO PLAINE	Arr.6	ZODJI Augustin
15	29.003 du 22/05/2020	Plle(s) 05 et 07	Bloc 09	Section NT	Superficie 1000,00m²	DJENO	Arr.6	LOKO Auguste Valairy
16	29.959 du 09/03/2020	Plle(s) 06	Bloc 19	Section BNB	Superficie 400,18m²	TCHIMBAMBOUKA	Arr.6	MAKANGA Judith
17	28.913 du 13/02/2020	Plle(s) 08	Bloc 25	Section CD Suite	Superficie 500,00m²	NANGA	Arr.5	KENGUE PAMBOU Taugne Didian Bergis
18	28.931 du 25/02/2020	Plle(s) 01	Bloc 04	Section BR1	Superficie 500,00m²	MPITA	Arr.1	Mme SOUFFO MADIUM Cyrris Horcelle
19	28.998 du 18/05/2020	Plle(s) 01 à 12	Bloc 289	Section BY2ème tr	Superficie 4969,11m²	COTE-MATEVE	Arr.6	GERSON Detlef Alfred et FUHRER MIAYOUKOU Ursyla Gune Sydney Saurelle
20	28.800 du 08/11/2019	Plle(s) 01 bis	Bloc 145	Section BM	Superficie 209,87m²	NGOYO	Arr.6	KIBHAT Daleine Suspens
21	28.805 du 14/11/2019	Plle(s) 01	Bloc 99 bis	Section BN	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr.6	KESSY Guy Serge Thomas
22	28.897 du 03/02/2020	Plle(s) 03	Bloc 99 bis	Section BN	Superficie 400,00m²	NGOYO	Arr.6	MIMI YABA Armel Crépin
23	28.806 du 14/11/2019	Plle(s) 02	Bloc 99 bis	Section BN	Superficie 500,00m²	NGOYO	Arr.6	MOUELE Jean Hervé et BAYONNE Parfaite Lidia
24	28.749 du 08/10/2019	Plle(s) 04 bis	Bloc 47	Section BN	Superficie 200,00m²	NGOYO	Arr.6	MOUSSOUAMI Franck Ulrich
25	28.855 du 23/12/2019	Plle(s) 01	Bloc 267	Section BN	Superficie 500,00m²	TCHIMBAMBOUKA	Arr.6	MIOUIDI née NSILA NLEMVO BOBOTI Prisca Diane
26	28.575 du 19/07/2019	Plle(s) 04	Bloc 17	Section J	Superficie 200,00m²	KM4	Arr.1	Mme ITOUA-NGAPORO née OBA Elise
27	28.858 du 27/12/2019	Plle(s) 20	Bloc 94	Section L	Superficie 475,28m²	OCH	Arr.1	MPANDI Michel
28	26.943 du 18/05/2017	Plle(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 2500,00m²	VILLAGE DE KONDE	MVOUTI	MOUKOKO Pierre
29	28.982 du 25/03/2020	Plle(s) 06 et 07	Bloc 84	Section M	Superficie 1004,58m²	MPITA	Arr.1	NGATSE GALESSAMI Alphonse
30	29.022 du 08/06/2020	Plle(s) 16	Bloc 163	Section BL	Superficie 400,00m²	NGOYO	Arr.6	BIDOUNGA Elisbatien Rey Boris
31	28.977 du 19/08/2020	Plle(s) 45 bis	Bloc 50	Section H	Superficie 294,00m²	CENTRE VILLE	Arr.1	SCI KIKIA
32	28.936 du 26/02/2020	Plle(s) 05	Bloc 11	Section CD	Superficie 500,00m²	NANGA	Arr.6	SAMBA Davy Regis
33	28.864 du 02/01/2020	Plle(s) 09	Bloc 05	Section BT	Superficie 495,00m²	TCHIMBAMBA	Arr.1	MOUSSOUNDA Jean Mathias
34	28.988 du 27/03/2020	Plle(s) 39 quinté	Bloc /	Section H	Superficie 1204,28m²	CENTRE-VILLE	Arr.1	NDOUNA François
35	28.828 du 02/12/2019	Plle(s) 04	Bloc 04	Section I	Superficie 300,00m²	CENTRE-VILLE	Arr.1	GNANGA DIMI Marie Ange
36	29.040 du 16/06/2020	Plle(s) 917 quater	Bloc 194	Section M	Superficie 501,00m²	SOCOPRISE	Arr.1	BAKOUETE Guillaume
37	27.960 du 17/04/2018	Plle(s) 05	Bloc 17	Section BP	Superficie 770,00m²	MPITA	Arr.1	GANGA Dieudonné
38	28.926 du 18/02/2020	Plle(s) 01 bis et 03	Bloc 142	Section BP suite	Superficie 308,80m²	MPITA	Arr.1	LOPES LIMA Stella Guillermine
39	29.042 du 17/06/2020	Plle(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 10 ha	YANGA	MVOUTI	THYSTERE TCHICAYA Jean Marc
40	29.065 du 23/06/2020	Plle(s) domaine	Bloc /	Section BN	Superficie 20.681m²	TCHIMBAMBOUKA	Arr.1	HILARION VICTOR BOUNSANA

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le Chef de bureau, Armand Michel MASSA
Inspecteur Principal des Impôts et des Domaines

Fait à Pointe-Noire, le 24 Juin 2020

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Les universités africaines dans le classement de Shanghai Ranking's Academic...

Shanghai Ranking Consultancy vient de publier l'édition 2020 de l'Academic Ranking of World Universities. L'Afrique place 16 établissements dans le Top 1000 des meilleures universités du monde dans cette 18e édition de l'ARWU et la suprématie de l'Afrique du Sud et de l'Égypte se confirme (cf. tableau). La présence de ces deux pays dans le classement est devenue une habitude.

Aimé D. MIANZENZA, économiste

Avec 9 établissements dans le Top 1000 de l'ARWU 2020 dont 4 dans le Top 500 et 5 dans le Top 500-1000, l'Afrique du Sud assoie son rang; elle conforte même son statut en y plaçant un nouvel établissement, l'Université de Rhodes qui intègre le classement 2020 au 953e rang. Deux universités du pays sont même classées dans le Top 300 de l'ARWU 2020:
- l'Université de Cape Town 260e en 2020 et 259e en 2019:
- l'Université du Witwatersrand 288e en 2020 et 286e en 2019.

L'Égypte place 5 établissements, dans le Top 1000 dont un, l'Université du Caire (407e rang) dans le Top 500. Cependant il faut noter que l'Université Beni-Suef qui apparaissait au 909e rang dans l'ARWU 2018 est sortie du classement en 2019 tandis que l'Université Zagazig qui y a fait son entrée dans le classement 2019 au 1000e a gagné une place en 2020 en se classant 999e.

La Tunisie, avait placé 2 établissements en 2018: l'Université de Tunis El Manar (872e) et l'Université de Sfax (892e). Depuis 2019, l'Université de Sfax est sortie du classement. L'Université de Tunis El Manar n'est plus que l'unique établissement francophone d'Afrique classé dans l'ARWU; il est classé au 972e rang en 2020 contre 892e rang au 2019.

Enfin l'Éthiopie fait son entrée dans l'ARWU 2020 avec Addis Ababa University qui se classe au 802e rang.

La présence de l'Afrique du Sud et l'Égypte dans l'ARWU 2020 est une confirmation du niveau et de la qualité des établissements d'enseignement supérieur de ces deux pays parmi l'élite mondiale. Par contre la sortie de l'Université d'Ibadan du Nigeria et Makerere d'Ouganda, deux établissements de *«renommée»* en Afrique est une véritable déconvenue. Le Nigeria avait réussi à placer l'Université d'Ibadan dans le classement 2019 au 976e rang; l'établissement ne figure plus dans l'ARWU 2020. De même l'Université de Makerere d'Ouganda présente dans l'ARWU 2018 au 936e rang ne figure plus dans le classement depuis 2019.

Le classement de type ARWU est une sorte de hiérarchisation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la planète, en fonction de leur capacité à attirer des talents et à produire de nouvelles connaissances par le nombre de publications ou de citations pour déterminer la qualité de la recherche.

On ne peut que déplorer l'absence d'universités d'Afrique subsaharienne (hors Afrique du Sud) dans le classement. Celles-ci, pour plusieurs raisons, peinent à sortir l'enseignement supérieur et la recherche en Afrique d'une situation lamentable et fâcheusement honteuse. Parmi les dysfonctionnements on peut citer: des infrastructures peu adaptées ou mal entretenues; des mécanismes de financement inefficace et peu transparents; une politique de recrutement qui n'attire pas les talents ou au mieux les découragent; la faible gouvernance des institutions de formation et la gestion du personnel enseignant; la politique de la recherche sans moyens et sans liens avec la demande sociale; la faible communication pour les francophones (difficulté de communiquer en anglais, langue utilisée par les revues scientifiques de renommée internationale); la corruption sous toutes ses formes et le trafic d'influence; la délivrance des diplômes et des titres de complaisance et l'absence d'évaluation et d'une culture de la performance.

Plusieurs voix ne cessent de dénoncer la faiblesse des systèmes nationaux de formation, de recherche et d'innovation

Aimé D. Mianzenza

depuis plusieurs années; mais hélas, sans succès faute de vision politique sur l'importance du capital humain comme base de développement.

L'une des stratégies pouvant permettre aux universités africaines d'améliorer leur production de recherche serait l'amélioration de leur réponse à la demande sociale des savoirs et des savoir faire. L'université africaine consacre ses efforts uniquement à la mission de formation; elle délaisse le lien entre les missions de recherche et les attentes sociales ou des entreprises. Ce qui explique la faiblesse relative du nombre de publications et de leur qualité.

Une telle stratégie ne peut voir le jour que si la vision politique intègre véritablement la formation et le capital humain dans la stratégie de développement en lui donnant une importance bien supérieure à celles des ressources naturelles qui alimentent et entretiennent des comportements de prédation. En revalorisant le capital humain et les institutions de formation, on pourrait ainsi actionner un certain nombre de leviers parmi lesquels la coopération internationale et les partenariats avec le secteur privé.

C'est au prix d'une crédibilité, du sérieux organisationnel, de l'appui politique et d'une stratégie SMART (Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, Temporelle) que les universités africaines francophones vont prétendre se positionner sur l'échiquier international et libérer les braves enseignants compétents des frustrations insupportables.

Classements ARWU 2018, ARWU 2019 et ARWU 2020
(en gris: les universités sorties du classement dans différentes éditions)

Pays / Université	Rang 2020	Rang 2019	Rang 2018	Classement Afrique
AFRIQUE DU SUD				
• University of Cape Town	260	259	358	1ère
• University of the Witwatersrand	288	286	290	2e
• Stellenbosch University	454	452	454	4e
• University of Pretoria	485	484	486	5e
• University of KwaZulu-Natal	570	475	572	6e
• North-West University	643	646	749	7e
• University of Johannesburg	676	673	681	8e
• University of South Africa	886	888	788	13e
• Rhodes University	953	-	-	14e
ÉGYPTE				
• Cairo University	407	305	410	3e
• Alexandria University	703	706	602	9e
• Ain Shams University	803	703	703	11e
• Mansoura University	841	840	844	12e
• Zagazig University	999	1000	0	16e
• Beni-Suef	0	0	909	
ÉTHIOPIE				
• Addis Ababa University	802	-	-	10e
TUNISIE				
• Université de Tunis El Manar	972	865	872	15e
• Université de Sfax	-	-	892	
NIGERIA				
• University of Ibandan	-	976	-	
OUGANDA				
• Makerere University	-	-	936	

Source http://www.shanghairanking.com/ ARWU 2020, ARWU 2019 et ARWU 2018

ASSOCIATION DES ANCIENS ENFANTS DE TROUPE DU CONGO

La promotion ''Bernard Ngoyi Moudouhi'' intègre les rangs

Comme de tradition à la fin de chaque année scolaire, la promotion finaliste en classe de terminale à l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc a intégré officiellement la grande famille des Anciens enfants de troupe (AET) du Congo. La cérémonie s'est déroulée mardi 25 août à la place d'armes de cette école à Brazzaville, sous le patronage du président de cette association, Rémy Ayayos Ikounga.

Présentation du drapeau à la 64e promotion d'anciens enfants de troupe

C'est la 64e promotion baptisée AET (colonel) Bernard Ngoyi Moudouhi, matricule 363 qui a été reçue cette année, dans un contexte marqué par la COVID-19. Plusieurs temps ont marqué la cérémonie. Entre autres: la présentation du drapeau de l'association avec l'emblème des AET, l'exécution de l'hymne de l'association par la jeune promotion et la remise des textes (statuts et règlement intérieur) réceptionnés par leur président Yves Nkaya.

Dégageant le sens de cette cérémonie, Rémy Ayayos Ikounga s'est ainsi exprimé: *«c'est pour nous, les anciens, l'occasion de rappeler avec solennité et gravité les valeurs et les vertus qui doivent conduire leurs pas à la suite de leur formation, dans leur vie professionnelle future, et même dans leur vie en général, pour qu'ils soient et demeurent la crème de notre nation.»*

Yves Nkaya, président de la promotion *''colonel 'Bernard Ngoyi Moudouhi''*, s'est dit très ému de faire partie de l'association des anciens enfants de troupe. *«C'est un rêve d'enfant qui vient de se réaliser. Et maintenant qu'on nous a rendu les documents recteurs, nous allons les lire, et nous conformer au règlement de l'association»*, a-t-il fait savoir.

L'AET Bernard Ngoyi Moudouhi dit ''Assis'' est de la promotion Mourzouk (1959 à 1963). Il naquit le 11 juin 1944 à Malembo (district de Mossendjo). Après de brillantes études, il est fait lieutenant en 1973. C'est le premier officier africain au poste de major de l'EMPGL. Sa carrière riche et brillante l'a conduit à occuper différents postes, des plus prestigieux, dans les services de l'administration et des finances des Forces armées congolaises. Il est inspecteur de l'administration et des finances à l'Inspection générale des armées. En 1997, il est affecté à la Direction de la mobilisation et des réserves, avant d'assumer brièvement la fonction de directeur de cabinet du ministre de la Sécurité. Faisant partie des grands artisans de l'association des AET, il n'a jamais failli à ses responsabilités transmettant ainsi aux plus jeunes les valeurs morales et éthiques des AET. Les jeunes de la promotion portant son nom devraient suivre ses pas.

Célébrée le 16 juillet de tous les ans sous le thème: *«Dans la méditation, la cohésion et la solidarité, intériorisons le code éthique AET dans toute sa plénitude»*, la Journée de l'AET a été programmée en août à cause de la crise sanitaire.

Alain Patrick MASSAMBA

ECOLES D'EXCELLENCE DE MBOUNDA ET D'OYO

634 candidats en lice pour le concours d'entrée

La campagne des examens d'Etat et concours de l'enseignement général a été close le 24 août dernier par le concours d'entrée dans les écoles d'excellence de Mbounda (Niari) et d'Oyo (Cuvette). A Brazzaville, c'est le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire Adolphe Mbou-maba qui a lancé les épreuves de cette compétition au CEG de la Fraternité à Bacongo dans le 2e arrondissement, en présence du président de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC), Grégoire Epouma.

Quelques 634 candidats, dont 379 filles et 255 garçons ont concouru pour 120 places, à raison de dix places par département.

Les effectifs des candidats pour cette année sont légèrement à la hausse par rapport à 2019 (607). Le concours a été ouvert à tous les élèves qui ont obtenu le CEPE, à condition d'avoir 12 ans jusqu'au 1er octobre prochain. Ce qui n'était pas le cas pour les années passées.

Brazzaville a enregistré 168 candidats, suivi de Pointe-Noire, 134 et du Niari 80, le département où est situé la première et historique école d'excellence du Congo. Celle-ci a obtenu, cette année, de bons résultats au Bac, 100% d'admis. Les candidats de cette partie du pays ont eu le privilège de voir le ministre de tutelle superviser le déroulement du concours dans leur département.

Grégoire Epouma a félicité le Gouvernement pour avoir tenu le cap pendant que d'autres pays hésitent. *«Qui aurait cru avec la pandémie de COVID-19 que les examens pourraient s'organiser. Nous apercevons tout doucement le bout du tunnel»*, a-t-il dit.

Les candidats ont affronté les épreuves de Mathématiques, de dictée et questions, d'expression écrite et questions de cours.

Pour mémoire, les lycées d'excellence comme le nom l'indique ont pour but de promouvoir l'excellence, de relever le niveau du système éducatif et de poursuivre la formation d'une élite dans les domaines scientifique, littéraire et artistique. Le cycle d'études dans ces établissements va de la 6e en terminale.

Germaine NGALA

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINE DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE

N°003/2020/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant Réquisition reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vu de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et les requérants suivants.

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANT (ES)
1	10319 du 22/01/2020	Plle(s) 10	Bloc: 261	Section: CK	Superficie: 500,00m²	MONT KAMBA TCHISTER	05	BAKALA MBEMBA Jean
2	10321 du 22/01/2020	Plle(s) 10	Bloc: 61	Section: T	Superficie: 360,00m²	MAWATA	01	MAVOUNGOU BONGHAUD Claise Eric
3	10228 du 29/11/2019	Plle(s) 10	Bloc: 50	Section: ACJ	Superficie: 500,00m²	MONT KAMBA	05	Aristide Hervé Crepin DJAWWE et Frida Chimelle MADZOKO
4	10258 du 06/01/2020	Plle((s) 02	Bloc: 68	Section: AF	Superficie: 500,00m²	SIAFOUMOU	05	TCHILOEMBA née NGANONGO LOUKOULA DEO Fidelia
5	10310 du 16/01/2020	Plle(s) 11 et 12	Bloc: 70	Section: ABZ1	Superficie: 1000,00m²	MATOMBI	LOANGO	N'ZAOU Guy Anatole
6	8260 du 27/02/2017	Plle (s)10	Bloc: 50	Section: P	Superficie: 306,00m²	MVOUMVOU (Marché)	02	Seveho Aristide AKOVOBAOU
7	10126 du 27/09/2019	Plle (s)10 et 12	Bloc: 19	Section: BZ4	Superficie: 670,00m²	TCHIBALA	05	MANGUILAS Alix Ines
8	10188 du 28/10/2019	Plle (s) 03	Bloc: 59	Section: S	Superficie: 345,00m²	MATENDE	02	YESSOUFOU ATIKOU Mohamed Afdol
9	10307 du 14/01/2020	Plle(s) 05	Bloc: 11	Section: W	Superficie: 300,00m²	TIE-TIE	03	LOEMBA TCHIKOU Marc Ange Ludovic
10	10301du 07/01/20120	Plle(s) 06	Bloc: 11	Section: CF2	Superficie: 500,00m²	VINDOULOU (Famille TCHINIAMBI)	04	MBANI BIBIMI Yolen Laurcia
11	10244 du 23/12/2019	Plle(s) 06 bis	Bloc: 163	Section: N	Superficie: 243,25m²	MPAKA 120	03	KAGI BANTSIMBA Klaus
12	10004 du 26/07/2019	Plle (s) 05	Bloc: 201	Section: ACM1	Superficie: 500,00m²	VINDOULOU (Famille Tchifoungou)	04	KIMPEMOSSO née MANIOUNDOU-LOUKOULA Augustine A
13	10160 du 16/10/2019	Plle (s) 8	Bloc: 90	Section: ACJ2	Superficie: 397,18m²	MONT KAMBA	04	BABAKADIO BABINGUI Charleine Marina
14	8940 du 28/12/2017	Plle (s) 01 et 05	Bloc: 141	Section: L	Superficie: 720,00m²	LA BASE	01	MBOKO Camille
15	10259 du 06/01/2020	Plle(s) 03 bis	Bloc: 63 Bis	Section: AF	Superficie: 250,00m²	SIAFOUMOU	05	ASSA Bijou Maurice Bonheur
16	10376 du 25 /02/2020	Plle(s) 07	Bloc: 12	Section: BV	Superficie: 500.00m²	André-Jacques (MONT KAMBA)	05	LA SOCIETE MPG- SERVICES SARLU
17	10373 du 24/02/2020	Plle (s) 12	Bloc: 60	Section: AH	Superficie: 400,00m²	LOANDJILI FAUBOURG	05	POUKOUTA André
18	9512 du 04/12/2019	Plle (s) Domaine	Bloc: /	Section: /	Superficie: 10259.00m²	Village des pêcheurs (Flle Tchiss .)	LOANGO	FAUCON Colette Marie Adélaïde
19	10350 du 07/02/2020	Plle (s) 08	Bloc:70	Section: BZ	Superficie: 500.00m²	TCHIBALA (Flle Tchissimba)	05	DOSSEH KAYI Isabelle
20	10305 du 13/01/2020	Plle (s) 09	Bloc: 143	Section: CG	Superficie: 750.00m²	KOUFOLI (Famille Tchinioka Kouf.)	05	EKENGA YANGALI née OKANDZA ETOUMOU Jerodith Francia
21	10325 du 23/01/2020	Plle (s) 01 et 02	Bloc: 11	Section: ACL 1	Superficie: 900.00m²	VINDOULOU	05	NAMBOU Angélique
22	10309 du 15/01/2020	Plle (s) 06	Bloc: 68	Section: CG	Superficie: 500.00m²	KOUFOLI 2 (Flle KONDI Tchitali)	05	MATHIS Maya Christina
23	10338 du 30/01/2020	Plle (s)08	Bloc: 34	Section: CG	Superficie: 500.00m²	KOUFOLI	05	MAUDZOU née GALLESSAMI Judith
24	9948 du 07/06/2019	Plle (s) 02	Bloc: 40	Section: S	Superficie: 514.42m²	MATENDE	02	DACKAM MOUENDO Antoinette
25	10256 du 03/01/2020	Plle(s) 12	Bloc: 73	Section: AH	Superficie: 618.78m²	MAKAYABOU TERRAIN	05	Enfants DEKOKOLH
26	10190du 29/10/2019	Plle (s)01	Bloc: 44 bis	Section: AC	Superficie: 397,83m²	RAFFINERIE	05	José MENDES-TCHIBA
27	10320 du 26201/2020	Plle (s)02,05	Bloc: 55	Section: W	Superficie: 300,00m²	Font TIE-TIE	03	ADEGBINDIN SIKIRATOU
28	10370 du 20/02/2020	Plle (s) 15	Bloc: 181	Section: AK	Superficie: 306.33m²	NKOUIKOU	05	KIMBATSA Saturnin Rodrigue
29	8578 du 20/07 /2017	Plle (s) 06,7,8,9 et 10	Bloc: 64	Section: ABZ1	Superficie: 5000,00m²	Pointe Indienne (Flle TCHINIMINA)	LOANGO	HAIDARA ALBOUHARI
30	9461 du 25/09/2018	Plle(s)04	Bloc: 99	section: L	Superficie: 277.97m²	SAINT PIERRE (21 Rue Bissamala)	01	BIZITOU Prosper
31	10303 du 13/01/2020	Plle (s)06	Bloc: 96	section: AH	Superficie: 600.00m²	MAKAYABOU	05	LEPANA Win Gracia
32	6728 du 18/08/2015	Plle(s) 07	Bloc: 81	section: ACK	Superficie: 500,00m²	VINDOULOU	05	POATY TCHICAYA Robert
33	10314 du 20/01/2020	Plle(s) 01	Bloc: 122	section: CK	Superficie: 500,00m²	MONGO KAMBA	04	POATY TCHICAYA Robert
34	10235 du 06/12/2019	Plle(s) 11	Bloc: 151	section: AB	Superficie: 364.56m²	MARCHE FAUBOURG	05	BIAMPANDOU KevinJoshua
35	10183 du 24/10/2019	Plle(s) 16	Bloc: 06	section: AC	Superficie: 300.00m²	RAFFINERIE	05	Les Enfants MBISSI Ange Landry et Mme MBISSI née PADI C.A.
36	6730 du 18/08/2015	Plle(s)05 bis	Bloc: 102	section: R	Superficie: 154,44m²	GRAND MARCHE	01	DOUCOURE Sidiki
37	1753 du 05/12/2011	Plle(s) 02	Bloc: 92	section: AM	Superficie: 479,54m²	TCHINIAMBI	04	MOHAMED Dicko
38	10337 du 01/01/2020	Plle (s) 01	Bloc: 122	section: AE	Superficie: 507.26m²	SIAFOUMOU	05	MATETE MOUNOI Julien Ignace
39	10215 du 15/11/2019	Plle(s) 03	Bloc: 172	Section: CG	Superficie: 470,00m²	KOUFOLI	05	OYOU Johannie Flora
40	9516 du 23/08/2018	Plle(s) 06	Bloc: 33	Section: CF	Superficie.500, 00m²	MONGO KAMBA	04	FOUTOUNZOUGOU Lune Danielle Bobo ;MAKIONA KIDIMBA Miguel Beni ;DIANANA KIDIMBA Jenny Emidel et Desny Balda

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, a compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 10 Mars 2020
Le chef de bureau
Jean Lucien DIRA

CABINET LE MITOUARD
Tax & Legal
Agréments CEMAC de Conseil Fiscal
N° CF 67 en date du 12 décembre 2003/n° CF129 en date du 19 décembre 2011
54 Avenue Charles de Gaulle, Immeuble UMA 3e Etage- B.P.: 606, Pointe-Noire
Tél.: 06 663 50 60

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE DE SOCIETE

«SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LE FLAMBOYANT»
Société Civile Immobilière «société en liquidation»
Au capital de 2.000.000 de francs CFA
Siège social: Avenue Général de Gaulle, Bureau Xerox, Pointe-Noire,
République du Congo
RCCM CG/PNR/11 D 106

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte, tenue en date du 11 août 2020 à Pointe-Noire, enregistré à Pointe-Noire centre le 20 août 2020, sous le numéro n°4253, Folio 157/10, il a été décidé de:
- La dissolution de la société en raison de l'extinction de l'objet social en application des dispositions de l'article 200 de l'acte uniforme OHADA révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêts économique;

- La nomination en qualité de liquidateurs: Le Cabinet LE MITOUARD, représenté par
Monsieur RODEZ AUBIN ILIMBI, Expert juridique et fiscal agréé CEMAC, n°CF67, domicilié à Tchimbamba, Pointe-Noire, République du Congo, ainsi gue Madame Isabelle Mauro, demeurant au 104, rue
Mouabe, à Pointe-Noire, République du Congo;

- Les liquidateurs désignés ci-dessus sont nommés pour une durée de trois ans, à compter de la dissolution de la société;

- La domiciliation de la société Société Civile Immobilière LE FLAMBOYANT aux locaux du Cabinet LE MITOUARD, sis 54, Boulevard Charles De Gaulle, 3e étage Immeuble UMA, hôtel ELAÏS centre-ville,
Pointe-Noire, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le procès-verbal de l'assemblée générale mixte y relatif a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, le 24/08/2020 sous le numéro 20 DB 150. Mention modificative au RCCM N°CG/PNR/11 D 106 a été effectuée au greffe du tribunal de Pointe-Noire, le 24/08/2020,
conformément à la législation en vigueur.

Pour insertion.

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraodinaire de la société dénommée MAROCO-CONGOLAISE DE TOPOGRAPHIE-ETUDE-CONSTRUCTION reçu en date du 14 Août 2020, à Brazzaville, par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, enregistré le 18 Août 2020, sous folio 149 numéro 2589 à la recette ETD PLAINE, Brazzaville (République du Congo); l'Assemblée Générale a décidé de la cessation d'activités ayant entrainé la dissolution anticipée de la société dénommée MAROCO-CONGOLAISE DE TOPOGRAPHIE-ETUDE-CONSTRUCTION.

En conséquence de la dite résolution, la société a été mise en liquidation.

L'Assemblée Générale Extraodinaire a désigné Monsieur MOUATAD EL Mehdi, en qualité de liquidateur de la société dénommée MAROCO-CONGOLAISE DE TOPOGRAPHIE-ETUDE-CONSTRUCTION (Société en liquidation).

Deux exemplaires du Proces-verbal ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 18 Août 2020, sous le numéro 20 DA 207 et mention modificative a été faite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro 20-326, le même jour.

Pour avis
Me Auberge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE

NOUVELLES

Mampouya Mam'sy publie ''Virtualisés''

Après «Cours de musique congolaise», une œuvre didactique de 153 pages publiée en 2018, aux Editions Edilivre (Paris, France) et préfacée par Guy Menga, l'écrivain congolais Mampouya Mam'sy vient de publier un recueil de nouvelles de 94 pages paru aux mêmes éditions: ''Virtualisés'' .

Mampouya Mam'sy

La couverture du livre

Disponible sur internet depuis le 11 août dernier, le nouvel ouvrage de Mampouya Mam'sy est composé de neuf nouvelles: ''Le cravaté de Zofie'', ''Le parisien déporté'', ''Nous trois au lit'', ''La chute à la Tour'', ''L'anguille fumée de Bitsoua'', '' La pêche aux cheveux'', ''Deka se déchausse'', ''La réapparition de Yalong'', et ''Cercueil sur la tête''.

«Les premiers écrivains africains en langue française qui ont eu la chance de se faire éditer à la veille, et après les indépendances, parlaient du métissage culturel des Africains colonisés et scolarisés.

Le fait est indéniable: on ne peut pas subir l'enseignement de type colonial sans en porter les empreintes dans la façon de vivre, de penser, d'agir.

Ce mélange de culture ne s'est pas opéré de façon uniforme chez tous les Africains qui ont été moulés dans la culture occidentale.

Il y a d'un côté, le groupe de personnes qu'on peut qualifier «d'assimilés», ceux-là même qui se croient Européens dans leur façon de vivre, pour avoir renié leurs traditions.

Il y a de l'autre côté, un groupe de personnes, bien qu'ayant subi la culture occidentale, continuent de revendiquer les valeurs traditionnelles dans toutes leurs dimensions: philosophiques, sociologiques, culturelles et religieuses.

Le Congolais d'aujourd'hui se trouve devant une situation conflictuelle. Pour expliquer les phénomènes sociologiques, il est amené à opter soit pour l'approche occidentale (matérialiste), soit pour l'approche africaine (spiritualiste).

La spiritualité est un caractère dominant chez l'Africain en général et le Congolais en particulier. Pour le vérifier, il suffit de voir comment les voyants sont consultés régulièrement et quotidiennement par des citoyens de toutes les classes sociales qui cherchent des éléments de réponse aux problèmes qui les tracassent.

Cette dimension spirituelle, insolite, m'a fasciné ; j'en ai fait le thème de mes nouvelles...», écrit l'auteur, en avant-propos de son livre.

Le monde est-il une énigme ? Le monde matériel qui nous entoure et qui constitue la matière première de notre vie, est-il fini ? Le matérialisme a essayé de conquérir le monde. A-t-il réussi? Tous ces phénomènes extra-terrestres sont–ils une pure vue de l'esprit ? Voilà des questionnements qui nous hantent et auxquels on ne trouve pas de réponses.

Dans ''Virtualisés'', Mampouya Mam'sy nous remet sur la sellette une série de nouvelles qui nous plongent dans un monde virtuel.

Mampouya Mam'sy (De son vrai nom Biampandou Mampouya) a vu le jour au Congo le 12 mai 1950. Il a fait ses études secondaires à Brazzaville et ses études supérieures en Roumanie, en économie, option statistique.

C'est en 1973 que l'auteur congolais monte un groupe musical composé de Congolais, qui se produit au Music Hall de Bucarest pendant trois mois avec succès. Il est promu chef de l'orchestre de l'Union des associations des étudiants africains en Roumanie. En 1976, il prend des cours de chant et de solfège à l'école populaire Cuza Voda. Rentré au pays en 1978, il exerce au sein de plusieurs ministères.

Dans les années 80, il joue avec la Troupe théâtrale Ngunga, avec lequel il va remporter le premier prix théâtral lors de Festival national de la jeunesse. Six ans après, il sort une cassette comprenant plusieurs scènes humoristiques dont la plus célèbre est ''La coupe des médicaments''.

En 1991, il publie ''J'apprends seul la sanza, une méthode pour s'initier au jeu de la sanza traditionnelle'', puis il crée le CIREM (Centre d'initiation de recherches et d'études musicales). Il est conférencier au FESPAM (Festival panafricain de la musique) à sa première édition (1996) et sa neuvième (2013).

Véran Carrhol YANGA

VIENT DE PARAITRE

«Le collier de la mort» de Jean Rodrigue Ngakosso

«Le collier de la mort» est le titre du deuxième roman du jeune écrivain congolais Jean Rodrigue Ngakosso, paru aux Editions Hémar. Il compte 100 pages et vient d'ajouter une corde à son arc, après «Les larmes d'une mère». L'auteur dédie ce livre à Jean P. Ngakosso et à sa «précieuse» monitrice, maman Jeanne Ngoka Ngala.

Jean Rodrigue Ngakosso

La couverture du livre

Le nouveau livre de Jean Rodrigue Ngakosso raconte l'histoire de Naudy, une jeune fille de vingt ans qui découvre un beau jour que ceux qu'elle croyait être ses parents ne l'étaient pas et qu'en réalité, elle avait été abandonnée, à sa naissance, au bord de la rivière Madoukou. Elle entreprend des recherches pour connaître ses vrais parents. Elle se lie d'amitié avec Helena, sa voisine de quartier, issue d'une famille aisée. Toutes les deux vont fréquenter le même lycée, obtenir le baccalauréat et se rendre à Dakar, au Sénégal, pour leurs études supérieures.

Contrairement à Helena, une fille intelligente, posée et soucieuse de son avenir, Naudy est capricieuse, prétentieuse, cupide et frivole. C'est cette cupidité et cette frivolité qui la conduisent à mener une vie de débauche et à dérober un collier magique qui procure la fortune, mais aussi la mort.

Jean Rodrigue Ngakosso est Congolais, né le 9 septembre 1992 à Boundji-Atsé, district de Tchikapika, département de la Cuvette. Il a fait ses études de droit privé à la Faculté de Droit de l'Université Marien Ngouabi.

Pascal AZAD DOKO

AVIS DE RECHERCHE

Je suis Madame Milliers Lacroix Véronique, j'habite en Île de France. Je suis à la recherche de mon neveu, Monsieur Milliers Lacroix Alexandre, habitant au Congo. Celui ou celle qui le connaît peux lui transmettre cette information. Vous pouvez me joindre sur mon portable au 00337 66 001297, ou joindre Monsieur Jean-Baptiste Milandou, ancien agent du journal La Semaine Africaine qui habite à Villeparisis France. Numéro de téléphone: 0033641450286

LITTÉRATURE

«Cahier d'un retour au pays natal» d'Aimé Césaire à l'honneur

A travers un sujet portant sur *«la question du retour dans Cahier d'un retour au pays natal d'Aimé Césaire et L'énigme du retour de Dany Laferrière»,* Laurent Malanda, dit Huppert Malanda, a soutenu vendredi 27 août dernier au CNEUF de Brazzaville, par visioconférence, un mémoire de master ès lettres de l'Université de Maroua située au Nord du Cameroun. Fasciné par l'œuvre poétique de l'écrivain martiniquais publiée en 1939 et rééditée en 1947, Laurent Malanda a voulu, par l'entremise de ce mémoire, rendre un vibrant hommage à Aimé Césaire qu'il estime être son « idole ». L'impétrant a obtenu la note de 15 sur 20, mention bien et le jury l'a déclaré apte à poursuivre ses recherches dans le cadre de l'obtention d'une thèse de doctorat en littérature.

Huppert Malanda

Dans son mémoire, l'auteur scrute sous le prisme de l'approche comparatiste et thématique, le déploiement du thème du retour en rapport avec l'espace et la réappropriation de la mémoire. L'idée du retour telle qu'elle se décline dans l'imaginaire de ces deux écrivains est, selon le récipiendaire, consubstantielle à l'idée du départ ou de l'exil. Elle suppose un retour aux sources, donc au pays natal qui acquiert en ce moment une dimension mythique.

Dans le cadre d'une étude comparative de l'idée du retour entre Césaire et Laferrière, Huppert Malanda entend le retour comme le fait de revenir à son lieu habituel, à sa terre natale, avec tout ce que cela évoque, de souvenirs, de liens ontologiques et de perspectives mythiques ou mythologiques.

Il a démontré que Césaire la martiniquais et Laferrière l'haïtien ont en commun le fait d'avoir connu très tôt l'expérience de la séparation ou de l'arrachement au pays natal. A tel point que la tentation du retour s'appréhende chez eux comme un impératif vital. Ainsi, le retour se donne à comprendre non seulement comme le lieu et le moment d'une réconciliation avec la terre natale, mais aussi et surtout une réconciliation avec soi-même.

Le cheminement épistémologique de l'impétrant s'est construit autour des questions ci-après : le retour se conçoit-il comme processus de rédemption? quelles sont les valeurs symboliques et idéologiques attribuées au lieu mythique rêvé que représente la terre natale ? le postulat qui fonde les analyses d'Huppert Malanda réside dans le fait que la question du retour Chez Césaire et chez Laferrière s'ancre dans une logique de quête des sources et des origines.

Chez Césaire, le retour est compris comme une totale adhésion à la mémoire et à l'histoire. Il s'inscrit dans une quête identitaire qui se définit comme un chant de fidélité aux valeurs ancestrales africaines. La Martinique, lieu de prédilection du retour, se décrit comme une porte d'entrée du poète vers l'humanisme fondamental.

Dany Laferrière, pour sa part, conçoit le retour tantôt comme une représentation fictionnelle qui permet la création d'un lien polyphonique entre l'imaginaire de l'auteur et sa terre natale, tantôt il fait émerger le rêve de l'impossible retour de l'écrivain en exil.

In fine, la dématérialisation de l'Université de Maroua au Nord-Cameroun, grâce à l'agence universitaire de la francophonie, est une véritable alternative qui a rendu possible cette soutenance, plutôt que d'attendre l'amélioration de la situation sanitaire de Covid-19 dont l'issue reste incertaine. De plus, la présentielle aurait exigé un effort financier supplémentaire.

Marcellin MOUZITA M.

PRESIDENCE DE LA FIF

Pauvre Didier Drogba !

L'ancien capitaine des Eléphants et icone du football africain, Didier Drogba, a mené ces derniers mois une inlassable campagne pour faire aboutir sa candidature à l'élection à la tête de la fédération de son pays, la Côte d'Ivoire. Malheureusement pour lui, la commission électorale de la Fédération ivoirienne de football (FIF) a annoncé jeudi dernier qu'elle l'invalidait.

Cette décision fait suite à de nombreux rebondissements et n'a pas fini de faire parler. En effet, le dossier de Drogba avait initialement été validé le 9 août. Mais le secrétaire général de la Commission avait contesté ce choix et refusé de notifier les candidats de la décision de la commission les concernant.

Ce blocage avait poussé le Comité exécutif de la FIF à suspendre la Commission et le processus électoral. La FIFA s'y est mêlée à son tour et l'ayant rétablie, la Commission avait ensuite repris ses travaux, sauf que son président René Diby, favorable à une lecture tolérante permettant de valider le dossier de Drogba, avait fini par claquer la porte en raison de la volonté de certains membres de procéder à un nouveau vote qui remettrait en cause les décisions passées. En son absence, le dossier de l'ancien avant-centre et idole de milliers d'Africains a donc été invalidé. De ses adversaires annoncés, il reste Sory Diabaté et Idriss Diallo, deux hommes du sérail (FIF) qui ont reçu le feu vert pour candidater à l'élection du 5 septembre prochain. S'il le souhaite, Drogba disposait de 5 jours pour introduire un recours auprès de la commission spécialisée de la FIF. Pour justifier le rejet de la candidature de Didier Drogba, les membres de ce qui reste de la Commission électorale déclarent que ce sont les parrainages du club Africa Sports d'Abidjan et de l'Amicale des arbitres qui sont les talons d'Achille du célèbre candidat recalé. Ils ont été accordés, affirme-t-elle, par des dirigeants n'ayant pas qualité pour engager juridiquement leurs structures.

Selon le sentiment de beaucoup, Didier Drogba qui entretient des rapports difficiles avec nombre de caciques de la FIF paye le prix de ressentiment à son encontre. Il ne fait pas partie du *«cercle mafieux»* qui aurait toujours existé au sein de la fédération. S'il gagne les élections, il serait fortement nuisible au camp de ceux à qui il pourrait faire de l'ombre. Il faut donc l'empêcher de briguer la présidence. Avec un tel fonctionnement, le football ivoirien donne à voir une image qu'on lui connaissait peu.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

ARTS MARTIAUX

Equateur Denis Nguimbi, homme de terrain

Sempai Equateur Denis Nguimbi, figure marquante d'Olympic karaté club (OKC) de Tié-Tié, se fait distinguer à Pointe-Noire par la vulgarisation du karaté dans le pays. Il a créé le 1er juin dernier un nouveau club portant le même nom, mais ayant pour siège le quartier Gambouissi. Quelles sont ses motivations ? Suivez-le dans l'interview qu'il a bien voulu accorder à notre consoeur dans la capitale économique.

Me Equateur et ses élèves

**Grand maître, vous êtes cofondateur du club OKC dont le siège est à Tié-tié. Qu'est-ce qui a motivé votre initiative de créer un autre club?*

**Depuis le confinement, l'activité sportive est en arrêt total dans le pays. Après l'autorisation de reprise du sport individuel et le transport en commun, j'ai pensé reprendre avec le sport. Mais, aller à Tié-Tié du lundi à vendredi pour l'entraînement quotidien était devenu coûteux pour moi, à cause du prix du bus qui a triplé, ajouté à cela les ''demi-terrains''. Sportif né, j'ai pensé ouvrir un club dans le quartier afin d'entraîner les jeunes. C'est désormais chose faite, le plus âgé a quinze ans. Informé de la création de ce club, Me Roc Ngalébaye, ceinture noire 5e Dan, m'a rejoint. Nous le faisons, pour vulgariser cet art qui développe plusieurs vertus chez le pratiquant. Avant d'ouvrir ce nouveau club, j'ai d'abord obtenu l'aval de ma hiérarchie.

**Pourquoi avez-vous choisi le même nom que le club de Tié-Tié?*

**Je n'ai pas coupé le cordon ombilical avec le club OKC de Tié-Tié. Bien au contraire, les enfants que nous sommes en train de former ici à Gambouissi font aussi partie intégrante du club OKC de Tié-tié. Si les moyens nous le permettent, nous allons initier des entraînements d'ensemble, afin que les enfants des deux pôles puissent se connaitre et se familiariser. Les meilleurs seront choisis pour les compétitions organisées par la ligue.

**Quels sont les critères à remplir pour intégrer votre club ?*

**Il n'y a pas de critères particuliers. Nous remettons à chaque enfant une fiche d'autorisation parentale qui doit nous la retourner dûment signée par son tuteur. Depuis une décennie, le karaté, chez nous, est en déclin en dépit de quelques rares titres et médailles glanés çà et là. Voilà pourquoi, nous voulons relever le défi en accordant plus la priorité aux enfants qui sont la relève de demain. Chez nous, l'inscription est gratuite, et cela suscite un engouement dans le quartier et ses environs, à tel enseigne qu'aujourd'hui, nous avons enregistré 83 juniors, tous Ceinture blanche 9e kyu. Le port du karatéji ou kimono (vêtement d'entrainement) est obligatoire.

**Avez-vous les moyens pour relever ce défi?*

**A cœur vaillant rien n'est impossible, dit-on. Avant la fin de l'année en cours, nous allons tenir une réunion avec les parents de nos jeunes karatékas, pour leur présenter notre cahier des charges. Et leur expliquer aussi le bien-fondé de la pratique du karaté qui est non seulement un sport de combat, mais assure un parfait équilibre physique et mental.

Propos recueillis par
Madocie Déogratias MONGO

CELEBRITES

La dynastie des sportifs célèbres (3)

Après la première vague et la seconde, soit un choix de vingt acteurs, nous bouclons le tour d'horizon des sportifs célèbres par une liste de quarante noms. Ce qui fera, au total, soixante célébrités, sans prétention d'exhaustivité. Ce chiffre n'est pas fortuit: soixante sportifs pour les soixante ans d'indépendance du pays, cela sonne plutôt bien…

Le choix avantage les footballeurs. Logique : le sport-roi est le plus médiatisé. S'y côtoient toutes les générations. Il y eut un ''Kopa'' dans la décennie 1960 : Jean-Marie Loukoki (Diables-Noirs), un numéro 10 entré dans la légende grâce à ses amortis aériens et son éblouissante prestation face au Stade de Reims (France) dont il fut le tombeur en 1962 au Stade Eboué devant le Président de la République.

Léopold Ndey (CARA, Etoile du Congo et Diables-Noirs) était réputé pour la fulgurance de ses tirs.

Léopold Ndey

Le gardien de but Paul Tandou (CARA, Diables-Noirs et Etoile du Congo) : les circonstances

Paul Tandou

de la vie ont fait qu'il a porté le maillot national de la RDC et du Congo.

Dans une sélection accaparée par le clan brazzavillois on ne peut plus railleur, Maurice Ondjolet réussit le tour de force d'être le premier joueur de Pointe-Noire à s'y imposer.

Quant à Makouana ''Bolida'', ses duels avec le géant camerounais Mbapé Léppé sont entrés dans la légende.

Passons sur les Foundoux ''Mulélé'' (Patronage Sainte-Anne), Poaty ''Hidalgo'' (V.Club-Mokanda), Ongagna ''Excellent'' (Patronage

Maurice Ondjolet

Sainte-Anne, AS Bantou et Etoile du Congo), Gilbert Itsa ''Milou'' (CARA, Juvisy et Inter Club), Balékita ''Eusébio'' (Patronage Sainte-Anne, Etoile du Congo, Ajaccio, Toulon, Montpellier et Inter Club).

La décennie 1970. Minga ''Pépé'' (V.Club-Mokanda, Patronage Sainte-Anne et Inter Club) et son but en demi-finale de la CAN 1972 à Yaoundé, les Camerounais ne l'ont jamais oublié.

Alphonse Yangha (CARA) inscrivit 9 buts lors de la Coupe

Micheline Okemba

d'Afrique des clubs champions de 1974, à une unité de Moukila ''Sayal''. Comment ne pas citer Gabriel Ndengaki (Etoile du Congo), un défenseur intraitable et buteur.

Concernant les années 1980, on peut retenir les noms de Christian Mbama (CARA, Stade Français), Mouyabi ''Shaleur'' (Kotoko, Chaumont, AS Beauvais, AS Sogara et Compiègne), Martin Nkouka ''Matins'' (Diables-Noirs, SC Toulon), Ange Ngapy (CARA, Seraing, etc.), Bakékolo ''Kwakara (AS Cheminots, Diables-Noirs, Le Puy, etc.

Les handballeurs ne sont pas en marge: Emmanuel Eta-Onka (Inter Club), Didier Nsonga (Diables-Noirs), Thomas Yamba (Patronage Sainte-Anne, CARA, Inter Club), Jacques Makino ''Wello'' (Inter Club), Nicole Oba (Etoile du Congo), Yvonne Makouala (Etoile du Congo), Isabelle Azanga (CARA), Micheline Okemba (AS Bantou, Etoile du Congo), Linda Noumazalaye (Etoile du Congo). Tout comme les basketteurs: Jean-François Bansimba ''Souris'', Matoumona ''Titus'', Zéphyrin Kimbouri.

Eta-Onka

On retient aussi les volleyeurs Richard Nsonga, Yves-Daniel Yoka, Joseph Ndéké, Calixte Nganongo; l'haltérophile Emmanuel Delima; les athlètes Prosper Tsondzabéka et Brigitte Baegné; le judoka Alexandre Makaya; le cycliste Dell'Annunziata Jeannot; le karatéka Alexandre Boumbou ''Balex''.

Mais il va de soi que bien d'autres avaient leur place dans ce palmarès. Et ils sont nombreux à se bousculer au portillon. Il faut aider le public

Emmanuel Délima

à les découvrir. ''Un sport ne vaut rien sans stars'', dit-on.

Jean ZENGABIO

Un Institut Françoise Mbango au Cameroun

A la retraite depuis quelques années, la double championne olympique camerounaise du triple saut féminin Françoise Mbango (44 ans) annonce l'ouverture à Yaoundé de son institut de formation professionnelle de sport. Baptisé Institut supérieur des sports et de l'éducation physique Françoise Mbango (ISEP-FM), cet établissement académique vient en appui au gouvernement dans sa volonté de donner une formation « solide » et «pointue» à la jeunesse camerounaise, selon sa promotrice. Il dispensera des cours en sciences et techniques des activités physiques et sportives, en management des sports et en management événementiel.

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES
(DURQuaP)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

Prêt N°: 8588 - CG
Financement: Prêt BIRD N°8588 -CG
Maître de l'Ouvrage: Ministère de l'Aménagement, de l'Equipement du Territoire, des Grands Travaux.

Avis d'Appel d'offres (AA0) N°: CG – DURQuaP – 084 – Bis – Tx - AON

Pays : République du Congo
Nom du Projet: Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires (DURQuaP)
Prêt n°: 8588 – CG
Nom du marché : travaux de réhabilitation du stade TATA LOBOKO dans le quartier MBOUKOU à POINTE NOIRE.
Appel d'offres: CG – DURQuaP – 084 – Bis – Tx - AON
Date de Publication: le 1er septembre 2020
Date de dépôt: 1er octobre 2020

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires «DURQuaP» et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché de travaux de réhabilitation du stade TATA LOBOKO dans le quartier MBOUKOU à POINTE NOIRE.

2. L'Unité de Coordination du projet DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de réhabilitation stade TATA LOBOKO dans le quartier MBOUKOU à POINTE- NOIRE, en quatre (4) lots distincts.
• Lot 1: Construction des ouvrages architecturaux
• Lot 2: VRD et Aménagements paysagers
• Lot 3: Installation photovoltaïque
• Lot 4: Equipements et mobiliers sportifs.

Les candidats pourront soumissionner pour une partie ou pour la totalité de quatre (4) lots. Ils seront autorisés à offrir un rabais en cas d'attribution de plus d'un (01) lot. L'évaluation sera faite par lot

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci - dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA.

Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé «CDco DURQuaP produit DAO» ouvert à la Banque CREDIT DU CONGO/Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO dont les références sont:

Banque	Agence	Compté n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURQuaP produit DAO

Le dossier pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 1er octobre 2020 à 10 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci – dessous à 11 heures, heure locale.

7. Une garantie de soumission n'est pas requise. Une déclaration de garantie de soumission est requise. La Déclaration de garantie d'offre se présentera selon le modèle présenté à la Section IV – Formulaires de soumission

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai maximum de huit (8) mois calendaires (saison des pluies comprises) maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage
Immeuble Cheick TAMBADOU
(à côté de l'Hôtel King Maya);
Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO; BP: 14 729 – Brazzaville – République du Congo.
Tél: (+ 242) 06 667 22 29 /22 613 90 36 - Email: cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur

BATOUNGUIDIO

DÉVELOPPEMENT

De l'eau potable à Hinda et Tchiamba Nzassi, grâce à Eni Congo

La société pétrolière Eni Congo poursuit son projet de développement intégré de la localité de Hinda. Ainsi, elle a procédé du 21 et 26 août dernier à l'inauguration de forages d'eau potable dans les districts de Tchiamba-Nzassi et Hinda avec le souci premier d'approvisionner les populations en eau potable et d'assurer une meilleure santé. C'est une délégation conduite par Yolande Makong, chef de département gestion qui a procédé à la remise officielle des deux forages d'eau portable aux bénéficiaires.

La délégation de Eni Congo, les officiels et les autorités du village

L'eau c'est la vie, comme on le dit souvent. Le projet Hinda part d'un protocole d'accord de coopération signé le 31 août 2011 avec le gouvernement Congolais. Avec pour objectifs particulier de contribuer au développement humain, et d'améliorer les conditions de vie des communautés situées dans la zone opérationnelle Onshone d'Eni Congo, dans le Kouilou, y compris Tchiamba-Nzassi. Ce projet de coopération et de partenariat avec les autorités nationales et locales concerne 22 villages pour une durée initiale de quatre ans. Sa deuxième phase permettra la consolidation des acquis et la finalisation des activités entreprises durant la première phase.

En effet, dans un premier temps Eni Congo a construit un forage d'eau potable au village Tchissakata dans le district de Tchiamba-Nzassi, et en a réhabilité un autre dans l'enceinte de l'école primaire de Hinda.

C'est à Tchiamba-Nzassi que la remise symbolise des clés a eu lieu en présence Jean Claude Ngoma Nzaou le chef de comité du village Tchissakata, et de Carlos Rufin Elenga, secrétaire général du district de Tchiamba-Nzasassi.

Le forage du village Tchissakata, est d'une profondeur de 140m, et équipé d'une pompe de forage mixte, c'est-à-dire pouvant fonctionner soit à l'aide de l'électricité fournie par des panneaux solaires, soit avec un groupe électrogène. L'installation solaire est d'une puissance de 1.4 KW et un débit de 4m3/h environ. Un mur en grillage a été construit pour la protection du lieu, ainsi champ photovoltaïque de 1.4KW environ. Le tout est surmonté d'un château d'une capacité de 10m3 et d'une borne fontaine de quatre robinets.

De même, pour le district de Hinda, Eni Congo a réhabilité un forage équipé aussi d'une pompe mixte, pouvant fonctionner également avec un groupe électrogène, ainsi qu'un château et des bornes fontaine.

La joie des citoyennes qui puisent enfin l'eau potable au robinet

Lors de la cérémonie de remise officielle de ces ouvrages, la représentante d'Eni Congo, a invité les riverains des deux districts à veiller au bon fonctionnent de ces forages et à leur conservation correcte. Elle a attiré l'attention de tous, et surtout des jeunes, pour qu'aucun acte de vandalisme ou de vol ne vienne affecter ces installations.

Par la voix du secrétaire général, le sous-préfet a remercié la société Eni Congo pour ce don qui contribue au bien-être de la communauté de ce village. Il exprimé l'engagement de l'autorité locale de préserver ce forage et surtout de vieller à son bon fonctionnement.

La population de Hinda quant à elles, par les voix de Valentin Nguot administrateur maire de district de Hinda, et de Lucie Édith Makosso, directrice d'école primaire de Hinda, ont dit merci pour le geste que Eni Congo vient de poser vis -à vis de la population locale, car l'arrivée de l'eau portable était attendue depuis longtemps dans cette localité. Même si cela n'a pas été facile, aujourd'hui le problème de l'eau a été résolu et ce forage réhabilité sera bien entretenu, ont – ils affirmé.

IN MEMORIAM

05 septembre 2019-05 septembre 2020, voici, jour pour jour, un an déjà que Monsieur Placide LENGA, ancien président de la Cour Suprême du Congo, a été rappelé à Dieu. En ce jour anniversaire de son décès, la veuve, les enfants et la famille, prient tous ceux qui l'ont connu et aimé, d'avoir une pensée pieuse à sa mémoire.

Que Dieu lui donne le repos éternel.

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

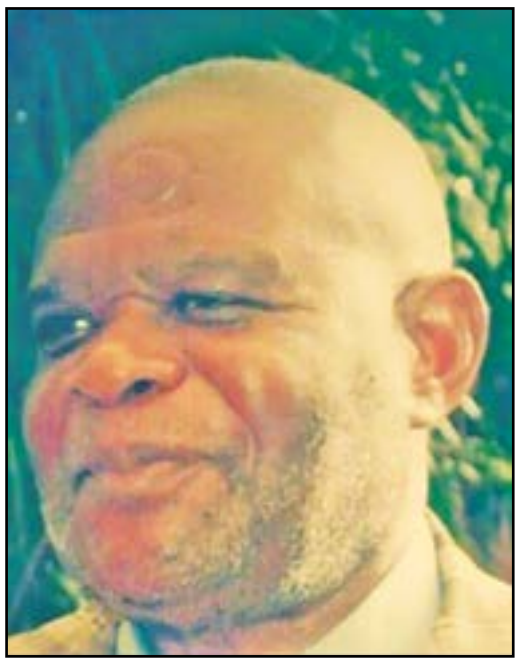

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication a la profonde douleur d'annoncer aux Hauts-conseillers, aux personnels du Conseil supérieur de la liberté de communication, aux institutions nationales sœurs, à la presse nationale et à l'opinion publique, le décès, ce vendredi 28 août 2020, à l'Hôpital de référence de Talangaï, du Haut-Conseiller Jean Pascal MONGO SLHYM, des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au numéro 5 de la rue Massamba, au quartier Nkombo, arrêt de bus Trois Etoiles.

Le Président du Conseil supérieur de la liberté de communication présente ses condoléances les plus émues à la famille éprouvée.

Le Président du Conseil supérieur de la liberté de communication

Philippe MVOUO

Tarifs d'abonnement

Congo

6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400

1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.

e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr